L'ONDA souhaite un plan d'urgence
Désormais présidé par Bernard Latarjet, l'ONDA a présenté des propositions pour dynamiser la diffusion.
PAGE 5

Copie privée : une bataille remportée
Le conseil constitutionnel a validé la loi de sauvetage, mais le harcèlement juridique des industriels continue.
PAGE 6

VALENTIN CAMPAGNIE

Festivals : un été contrasté
Le bilan des fréquentations montre une forte sensibilité à la météo et aux têtes d'affiches.
PAGES 8 ET 9

Aurélie Filippetti clôt le dossier du Centre national de la musique **PAGE 3**

BIMENSUELLE
N°301
14 septembre 2012

La lettre du spectacle
L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

L'État en appelle au partenariat des collectivités territoriales

Le second semestre va être dominé par la concertation sur la loi en faveur de la création et la préparation d'une nouvelle phase de décentralisation.

Effort, confiance, imagination : ce sont les trois vertus invoquées par Aurélie Filippetti et ses conseillers au long de leurs déplacements estivaux. L'effort réclamé répond aux contraintes budgétaires. François Hollande l'a confirmé à Avignon, *«Le ministère de la Culture sera soumis aux mêmes règles que les autres ministères aussi bien sur l'emploi que sur la dépense. Même si le spectacle vivant, en tant que priorité du ministère, sera… considéré.»* Devant les sénateurs, la ministre a confirmé que le soutien qu'elle apporte au spectacle vivant *«se traduira par des arbitrages budgétaires»*. Quelques marges seront dégagées par l'arrêt de plusieurs grands chantiers culturels du précédent gouvernement, annoncé par Aurélie Filippetti dans *Le Monde* du 11 septembre, mais pour éviter l'austérité, voire financer la relance réclamée par le Syndeac et autres syndicats professionnels, le spectacle vivant devra compter sur son autre ressource : «*l'imagination*». La Direction générale de la création artistique, conduite depuis le 1er septembre par Michel Orier, s'apprête à présenter le calendrier et la méthode de concertation en vue de la loi d'orientation pour la création. Elle traitera du spectacle vivant, des arts visuels, mais aussi d'autres secteurs de la création. François Hollande a demandé, en juillet, que cette loi ait aussi une dimension de *«démocratisation culturelle»* et d'éducation artistique. Laurent Dréano, conseiller d'Aurélie Filippetti pour le spectacle vivant, a tenté de préciser, devant les professionnels partenaires de l'ONDA : *«Le souci est de faire bouger les lignes, de trouver les ressorts pour inventer, faire les choses autrement, que cette loi d'orientation nous permette de penser à dix ans, indépendamment de la contrainte budgétaire. Il n'y sera pas seulement question de l'organisation et du mode de financement entre État et collectivités, mais elle aura également un volet social, pas seulement relatif à l'intermittence.»* L'implication des collectivités territoriales dans le processus apparaît comme un enjeu essentiel. Or les débats d'Avignon ont reflété la forte sensibilité des élus sur la question de la gouvernance des politiques culturelles. Aurélie Filippetti a promis de mettre fin à des années *«de méfiance et de suspicion généralisée»*. Elle propose d'installer des déclinaisons régionales du Conseil national des collectivités pour le développement culturel. Mais celui-ci n'a qu'un rôle consultatif. Certains élus, à l'image de Pierre Cohen, maire de Toulouse, pensent qu'il est temps de répartir les tâches, pour plus d'efficacité : *«Pendant un, deux ou trois ans, on ne pourra pas compter sur un développement en termes de moyens,* déclarait-il. *C'est dans la complémentarité et dans l'imagination ensemble qu'on trouvera des solutions.* […] *Il faut clarifier le rôle de la puissance publique pour les porteurs de projets.»* Pour Philippe Laurent, président de la FNCC, la loi prévue en fin d'année 2012 sur une nouvelle étape de décentralisation doit conduire à *«sortir d'un système jacobin basé sur l'alliance État-communes»*. La solution passerait-elle par une coordination régionale ? L'Association des Régions ▶

Y. P.
Les élus de collectivités en débat à Avignon

Décentralisation : les scénarios des Régions de France

La commission culture de l'Association des Régions de France (ARF) a imaginé cinq scénarios en vue de la nouvelle phase de décentralisation qui passera en fin d'année à l'Assemblée nationale. Le plus «radical» propose de transférer les DRAC (budget, personnel et locaux) aux Régions. L'ARF elle-même le juge *«prématuré et en contradiction avec l'attente de nombreux élus et professionnels d'une présence de l'État en région»*. Un scénario inverse propose de formaliser le copilotage actuel avec l'État. Il est aussi question de lister des domaines transférables, d'ouvrir le droit à l'expérimentation ou encore de créer des *«conférences régionales de la création artistique»* sous la présidence de la Région.

de France a commencé à dresser divers scénarios dont le plus radical consisterait à transférer les DRAC aux conseils régionaux. Mais les départements n'entendent pas «*passer d'un État national jacobin à un État régional jacobin*», selon les termes de Claudy Lebreton, président des Côtes-d'Armor. Les prises de parole à Avignon montraient des élus opposés à une compétence culturelle obligatoire et attachés à la poursuite des financements croisés. «*Il faudrait conserver un champ global à chacun et trouver un mode de coopération qui prenne en compte l'histoire et la géographie des territoires*», résumait Alain Van der Malière, conseiller spécial d'Aurélie Filippetti. Ces bonnes intentions suffiront-elles, alors que les dotations financières de l'État aux collectivités vont être gelées ? D'autant qu'un autre grand chantier du ministère de la Culture, celui de l'éducation artistique, va mettre à contribution les finances locales. Aurélie Filippetti a souligné le 31 août, en lançant cette nouvelle concertation, qu'il s'agissait d' «*un enjeu partenarial essentiel entre l'État et les collectivités*». Il faudra «*partir du terrain*» et «*valoriser la contractualisation*». Un budget d'une dizaine de millions aurait été dégagé au ministère sur cette action, tandis qu'à entendre Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, le chantier de l'éducation artistique renvoie à la réflexion sur les rythmes scolaires et donc aux activités périscolaires, c'est-à-dire aux collectivités.

YVES PÉRENNOU

Budgets locaux : les Départements se défendent d'avoir coupé les crédits

STATISTIQUES. Depuis trois ans, les élus des Départements se font interpeller sur la baisse de leurs crédits à la culture. L'Assemblée des Départements de France (ADF) a pris le taureau par les cornes en commandant une étude. Elle est consultable sur le site

BERTRAND PICHENE

Le festival de la Chaise-Dieu, subventionné par le département de Haute-Loire

de l'ADF, et dément toute chute dramatique. Mais elle met aussi en lumière la disparité de ces collectivités dans le soutien à la culture. Les budgets primitifs de 88 départements ont été examinés de 2009 à 2011. Globalement, dit l'étude, les dépenses culturelles ont en moyenne légèrement augmenté de 2009 à 2011, soit +0.4%. Ce qui implique une baisse, compte tenu de l'inflation, de 1,7% selon l'étude qui sous-estime l'augmentation des coûts de production et diffusion artistique sur les trois dernières années. Les dépenses de fonctionnement (7,06 M€ par département en moyenne) baissent très légèrement de 2009 à 2011, ce qui est aggravé par l'inflation. Comme, pendant ce temps, les budgets généraux des départements ont augmenté (à cause de la hausse des dépenses sociales), la part relative de la culture est en baisse. La majorité des dépenses est dirigée vers l'expression artistique et l'action culturelle des formations permanentes (orchestres, chorales), des cinémas et théâtres… Suivent le patrimoine, les musées, les bibliothèques et les services d'archives. L'étude dévoile le palmarès des dépenses culturelles par habitant ce qui révèle des écarts importants. Un quart des départements consacrait au moins 24 euros par habitant à la culture, mais le chiffre médian tombe à 19 euros. La Meurthe-et-Moselle, en queue de tableau, pointe à moins de 7 euros quand la Creuse, en tête, dépasse les 65 euros !

Démocratie locale : les idées de la FNCC

PLATEFORME. En prévision des états généraux de la démocratie locale que le Sénat organise cet automne, la FNCC a publié un «Cahier d'acteurs». Elle y défend le modèle actuel de la décentralisation culturelle, avec un dialogue collectivités-État amélioré, ses cofinancements, ses concertations multipartites. La FNCC présente ses suggestions : un véritable copilotage avec l'État dans l'équité territoriale, des collectivités mieux associées à la nomination de directeurs d'établissements nationaux, un rôle plus décisionnel pour le Conseil national des collectivités territoriales pour le développement culturel, pas de domaine de compétence exclusive, mais plus de partenariat, des outils d'observation nationaux, la compétence générale, la liberté des cofinancements, des gouvernances territoriales concertées, ne pas «délégitimer» les communes ou départements au bénéfice des métropoles ou régions, convier les acteurs de la société civile aux conférences territoriales…

ILS ONT DIT

D. R.

AURÉLIE FILIPPETTI

Audition au Sénat le 16 juillet

«Je souhaite associer les élus et les professionnels à l'élaboration de la loi d'orientation sur le spectacle vivant. Il nous faudra réfléchir aux priorités : territoriales ou en fonction d'une jauge quantitative dépendant du nombre de spectateurs ? Compte tenu de l'existence d'un réseau assez dense de lieux et des contraintes budgétaires, il faut plutôt investir des lieux intermédiaires et encourager l'investissement de l'espace public par la culture (arts de la rue, cirque, concerts…). C'est une des portes d'entrée pour aller vers les publics.»

ARRIVÉE DE MICHEL ORIER.

La nomination de Michel Orier (*La Lettre du Spectacle* du 6 juillet) comme directeur général de la création artistique (DGCA) au ministère de la Culture et de la Communication a été officialisée au conseil des ministres du 22 août. Michel Orier a pris ses fonctions le 1er septembre, laissant à l'équipe de la MC2, scène nationale de Grenoble, un message dans lequel il exprime sa reconnaissance à son équipe : *«Vous avez fait de la MC2 la première Maison de France et je tenais à vous dire mon immense gratitude»*..
La ministre a salué l'action de son prédécesseur pendant quatre ans Georges-François Hirsch, , précisant qu'il continuerait à servir le monde de la culture dans le cadre de nouvelles missions. Contacté par *La Lettre du Spectacle,* Georges-François Hirsch a laissé le soin à la ministre de préciser lesquelles.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 276 euros TTC.
Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).
Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.
Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.
Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.
CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.
Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.

Millénaire Presse

Presse PRO Association pour la promotion de la presse professionnelle

La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

IMPRIM'VERT®

FILIÈRE MUSICALE

Aurélie Filippetti clôt le dossier du CNM

Prenant l'initiative médiatique quelques semaines avant de dévoiler un projet de budget 2013 contraint par la rigueur, Aurélie Filippetti a jeté un pavé dans la mare dans son interview au *Monde* du 11 septembre. Elle a annoncé l'arrêt ou le report de plusieurs grands chantiers culturels promis par son prédécesseur. Des projets non budgétés, «*annoncés avec légèreté*» par l'équipe Sarkozy, selon elle. Le principal d'entre eux, en ce qui concerne le secteur du spectacle, est le Centre national de la musique, projet que porte la filière musicale depuis un an. Déjà, sous le précédent gouvernement, la Direction générale de la création artistique était discrètement hostile à la création de ce nouvel établissement public. Réclamé par les producteurs phonographiques, il avait rallié les producteurs de concerts et une partie des réseaux de salles, car sa création aurait dû s'accompagner de 90 millions d'aides supplémentaires dont 23 M€ en plus pour le seul spectacle. Mais, en juin, Aurélie Filippetti avait déjà prévenu. Ces financements n'étaient «*pas sécurisés*». Cette somme devait venir de la taxe sur les services de télévision (TST) payée par les fournisseurs d'accès Internet. Cela impliquait que Bruxelles valide la TST, qu'un *modus vivendi* soit trouvé avec le Centre national du cinéma et que Bercy donne son accord. Inquiets, les représentants de la filière musicale avaient, semble-t-il, été rassurés par leur rencontre avec Aurélie Filippetti le 11 juillet. Ils réclamaient alors un arbitrage du Premier ministre pour obtenir que Bercy lâche sa prise sur un éventuel surplus de la TST. Mais nul n'attendait déjà plus de décision dans la loi de finances 2013. Après l'annonce fracassante du 11 septembre, c'est au président de la République qu'ils en appellent, car la mise en place du CNM était un engagement de campagne de François Hollande. Le Syndicat national des producteurs de musique (SNEP) a dénoncé la «volte-face» de la ministre.

Comédie-Française : toujours un espoir

Le projet de nouvelle salle pour la Comédie-Française, dédiée aux scénographies contemporaines, est suspendu par la ministre. L'idée de Frédéric Mitterrand consistait à aménager un espace au sein du bâtiment de l'Opéra Bastille, prévu au départ pour une salle de répétition. Sans gros œuvre, ce chantier était estimé de 10 à 12 M€ dont un tiers autofinancé par la Comédie-Française. À la direction de la Comédie-Française, on espère pouvoir retravailler le dossier avec le ministère en discutant des délais ou du financement.

Arts de la rue : la ministre annonce de nouveaux centres nationaux

ESPACE PUBLIC. Aurélie Filippetti a avait été signataire de l'appel l'Art est public, initié par la Fédération nationale des arts de la rue. «*Je n'en renie rien, mais il faut voir mieux comment rendre possible*», a-t-elle déclaré, lors de sa visite au festival d'Aurillac. «*Je souhaite proposer à Manuel Valls* [ministre de l'Intérieur] *d'ouvrir un chantier de réflexions sur la place des artistes dans l'espace public, la réglementation générale, les dispositifs de coordination régionale et la place physique qui peut leur être accordée au niveau local.*» La ministre a évoqué la future labellisation du Boulon à Vieux-Condé (59) comme centre national des arts de la rue, précisant que deux dossiers étaient en arbitrage en Rhône-Alpes pour passer CNAR, les Ateliers Frappaz à Villeurbanne et l'Apsoar à Annonay. Par ailleurs, les aides de la commission nationale et des DRAC devraient être «*repensées*». Elle a demandera à la Direction générale de la création artistique de mettre en place un Conseil national des arts et de la culture dans l'espace public. La ministre fixe plusieurs chantiers à cette instance : la mise en place de schémas territoriaux, une aide aux résidences itinérantes, les processus de participation des habitants, l'évolution des dispositifs de commande publiques… Autant d'idées à explorer qui compenseront peut-être l'absence de promesses financières. **Y. P.**

D. R.

Les Têtes de pioche au festival Mimos 2012

CHANGEMENT AUX FRANCOS. Kevin Douvillez, programmateur des Francofolies de la Rochelle, quitte le groupe Morgane, qui organise ce festival. Il explique : «*C'est la fin d'un cycle, nous n'étions plus vraiment d'accord sur l'orientation de la programmation.*» Entré il y a 12 ans dans la société comme directeur de production, Kevin Douvillez était devenu seul programmateur en 2011, quatre ans après la reprise du festival par la société de Gérard Pont. Ce dernier confie : «*L'orientation de la programmation me convenait. Je suis en cours de recrutement d'un programmateur, dont les responsabilités seront moins importantes.*» Il envisage aussi de constituer un comité de programmation. **N. D.**

LYON : LES RAISONS DU DÉPART DE LANGLOIS. Un communiqué sec et qui ne mentionne pas le nom du partant a annoncé l'arrivée de Jean-Marc Bador à la direction de l'Orchestre national de Lyon. Même si Georges Kepenekian, adjoint à la culture de Lyon, parle d'un «*événement normal*», cette nomination sonne comme un désaveu pour Laurent Langlois qui postulait à sa succession. Mais Laurent Langlois était en butte à l'opposition d'une partie des musiciens. Ces derniers semblent avoir gagné la partie et le chef américain Leonard Slatkine, arrivé l'année dernière à leur demande, aura maintenant «*une équipe selon sa volonté*» comme le dit Laurent Langlois. En mai 2011, Georges Kepenekian disait n'avoir «*pas d'argument pour ne pas renouveler* [le contrat] *de Laurent Langlois.*» Avec +41% d'abonnements et des recettes de billetterie en hausse de presque 30% (à 4,224 millions d'euros), l'ouverture aux nouveaux publics est un succès. Par ailleurs, l'affirmation de la direction administrative sur le domaine musical a permis de régler le conflit avec Jun Märkl, mais aussi de redonner la main au politique sur un outil culturel qui fonctionnait dans l'esprit d'une association de musiciens. Pour engranger ces acquis, il fallait donner des gages et sacrifier un directeur dont le caractère ne permettait pas de trouver un équilibre. «*Nous avons connu, ces dernières années, les extrêmes entre la direction artistique et administrative, il nous fallait trouver une situation plus équilibrée*» reconnaît d'ailleurs Georges Kepenekian. Le maire de Lyon, Gérard Colomb a reçu le partant et l'a assuré de son soutien. **P. V.**

RICHARD VOLANTE

Jean-Marc Bador

D. R.

Laurent Langlois

MUSIQUE CLASSIQUE

À Aix, les musiques savantes affirment leur cohésion

Le 12 juillet, à Aix-en-Provence, se trouvaient rassemblées les associations professionnelles du secteur de la musique classique, pour les premières rencontres nationales d'Accord majeur, plateforme de coordination des musiques de patrimoine et de création. Il y avait là des directeurs d'opéras, des chefs d'orchestres, des directeurs ou administrateurs d'ensembles, des responsables de festivals, dans un mélange de musiques anciennes, symphoniques, contemporaines… Le rapprochement entre organismes qui s'ignoraient a été mené en particulier par le Synolyr (syndicat des orchestres et théâtres lyriques) présidé par Catherine Delcroix et Profedim (Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles diffuseurs indépendants de musiques), présidé par Lorraine Villermaux. Il a été stimulé par la dégradation du climat économique, mais Bernard Foccroulle, directeur du festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, invitait à regarder au-delà des difficultés budgétaires immédiates. Son introduction interrogeait l'avenir des musiques dites savantes dans un univers mondialisé, connecté et marchandisé : «*Certaines valeurs de la création sont en contradiction avec la société de consommation. Voulons-nous des consommateurs de musique ?*» Alain Surrans, directeur de l'orchestre de Bretagne, soulignait la responsabilité historique et particulière des Villes, Denis Raisin Dadre (Doulce Mémoire) appelait à retrouver le sens du patrimoine musical, Francis Maréchal (Royaumont) insistait sur la complémentarité entre patrimoine, innovation et action culturelle, Catherine Kollen (Arcal) demandait qu'on explique aux élus les notions de temps et de valeurs liées au travail artistique, Christian Sébille (GMEM de Marseille) faisait observer que le contrat sur l'imaginaire passé entre le politique et l'équipe artistique ne pouvait pas être validé par un chiffre de fréquentation… Autant de façons de se rassurer sur des valeurs communes. Reste à confirmer cette cohésion quand se décideront les arbitrages budgétaires, particulièrement avec l'entrée en fonctionnement future de la Philharmonie de Paris. ▮ **Y. P.**

D.R.

Philippe Franjas (AFO) anime la première table ronde.

ILS ONT DIT

CAROLE BELLAICHE

LUC BONDY

Directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe

«Je redoute simplement qu'avoir été nommé par le gouvernement Fillon ne me nuise. L'Elysée m'a fait savoir sèchement que les 750 000 euros de 2012 étaient exceptionnels et ne seraient pas reconduits, ce qu'on m'avait pourtant promis. Du coup, cette subvention devient un «fait du prince», une sorte de cadeau personnel qu'on m'aurait fait, ce qui est douteux quand il s'agit de l'État, non ? Mais s'il y a chasse aux sorcières, je partirai sur mon balai…» *Télérama*, le 8 septembre

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TPE. Septembre va marquer le début de la campagne pour les élections professionnelles dans les très petites entreprises (moins de 11 salariés). Instituées par la loi de 2008, ces élections vont contribuer à évaluer la représentativité des syndicats. Elles seront importantes dans le secteur du spectacle. D'ores et déjà, Marc Slyper, secrétaire général du SNAM-CGT, prévient : «*En fonction des résultats, nous pourrions être en mesure de faire opposition à un accord signé par des organisations groupusculaires. C'est un appel pour dire que les salariés ont le pouvoir de donner leur voix.*»

L'ambiance sociale se tend au CND

DANSE. Le 3 juillet, un communiqué de la CGT signalait une situation préoccupante au Centre national de la danse (CND). Cette alerte faisait suite à la procédure de licenciement engagée contre Karine Atencia, directrice de la communication de l'institution. Le syndicat soulignait le grand nombre de départs non remplacés, citant en exemple les services de l'action culturelle ou des ressources professionnelles. «*À la suite du depart de deux directrices, Claire Rousier et Claire Verlet, leur poste a été tout simplement supprimé !* », protestait le syndicat. Loin de nier les faits, la directrice, Monique Barbaroux, les revendique. Le poste de directrice de la communication est supprimé et le département communication rattaché à celui des relations avec les publics. «*Quand je suis arrivée, le comité de direction comportait 13 personnes. Pour une équipe d'un peu plus de 90 équivalents temps plein, cela était démesuré.*» La directrice assume le licenciement de sa directrice de communication comme une opportunité, soulignant que si la situation financière du CND n'est pas mauvaise, elle est celle de toute institution dépendant de crédits de l'État qui n'ont pas été réévalués. Monique Barbaroux applique une stratégie qui conduit à concentrer les pouvoirs. Cela engendre des tensions d'autant plus vives que cette stratégie répond à une transformation de l'esprit du CND. «*La maison fonctionnait sur le fantasme qu'il y aurait une salle de spectacle au CND*, argumente Monique Barbaroux. *Or ce n'est pas une priorité du ministère et il n'y aura pas de salle. Donc, le suivi des dispositifs comme ceux de recherche et de patrimoine ou les missions de Danse au cœur supposent une modification des équipes.*» Au delà du style raide, voire brutal, de la directrice, de plus amples consultations sur cette évolution des missions du CND auraient facilité les relations sociales et contribué à la réflexion sur la politique chorégraphique. ▮

PHILIPPE VERRIÈLE

EPCC : vers un toilettage

STATUTS JURIDIQUES. La commission culture du Sénat a créé, le 23 juillet, un groupe de travail sur l'application de la loi relative aux établissements publics de coopération culturelle (EPCC). Il est piloté par Cécile Cukierman (PC) et Pierre Bordier (UMP). Le 4 juillet, la commission avait auditionné Didier Salzgeber, coordinateur du Comité de liaison des EPCC, Frédéric Hocquard, directeur de l'Agence (EPCC en Île-de-France) et Christian Mousseau-Fernandez, directeur du théâtre Le Quai d'Angers. Les sénateurs ont exprimé des avis positifs sur le statut d'EPCC, mais ont relevé des dysfonctionnements comme l'assujettissement des EPCC à la taxe sur les salaires, ce qui pourrait conduire à une évolution de la loi. La discussion a également abordé la durée de mandat des directeurs (aujourd'hui trois ans renouvelables) et la tutelle de ces établissements. ▮

DIFFUSION

ONDA : appel à un plan d'urgence

Bernard Latarjet a succédé cet été à Sylvie Hubac à la présidence de l'ONDA et son arrivée coïncide avec un appel à la mobilisation face à la crise de la diffusion, par le directeur de l'ONDA, Fabien Jannelle. Ce dernier formule quatorze propositions dans la lettre d'information de l'organisme. Certaines sont spécifiques à des secteurs en difficulté (création sous chapiteau, Dom-Tom, spectacles lyriques, danse). D'autres visent à renforcer des dispositifs comme la charte interrégionale, l'accompagnement à l'international, les aides à l'allongement des séries, ou tendent à favoriser la coopération entre les différentes initiatives en faveur de l'émergence. Le 16 juillet, à Avignon, pas moins de 400 professionnels étaient à la rencontre des partenaires de l'ONDA. Bernard Latarjet a brossé un tableau où l'on retrouvait des éléments de diagnostic de son rapport de 2004, notamment la croissance du nombre d'œuvres nouvelles plus rapide que l'élargissement des publics. Mais les baisses de crédits de ces dernières années ont

D.R.

Bernard Latarjet (à gauche) et Fabien Jannelle

encore fragilisé les capacités de production. En présence de Laurent Dréano, conseiller d'Aurélie Filippetti pour le spectacle vivant, les responsables de l'ONDA ont exposé leur bilan et projets. Nathalie Vimeux, secrétaire générale, insistait sur les temps d'échange avec les compagnies. L'un des objectifs de l'ONDA, dans sa nouvelle convention, est de renforcer la place des artistes dans les rencontres qu'elle organise. Christophe Susset, conseiller pour l'international, mettait l'accent sur la présence de professionnels étrangers dans les rencontres de l'ONDA.

En détaillant le bilan 2011, Fabien Jannelle soulignait une tendance à resserrer les actions. De 2008 à 2011, le nombre de compagnies et de spectacles soutenus par des garanties financières a baissé (de 644 à 513 compagnies), mais le nombre de représentations est en hausse. *«Il y a moins de spectacles aidés, mais de façon plus importante»*, résumait Fabien Jannelle. De même, le nombre de tournées territoriales soutenues était en nette augmentation l'année dernière. **Y. P.**

Quelle place pour «les inclassables» ?

Évoquant la catégorie de spectacles dites «les inclassables», Fabien Jannelle a souhaité une réflexion sur la programmation de ces «formes nouvelles» ou «performatives». Elles sont presque toujours programmées lors de temps forts. *«Cela a des effets dévastateurs sur l'exploitation, étant donné que chaque temps fort veut avoir ses créations.»*

TVA : RETOUR À 5,5 % EN JANVIER. Le 31 juillet, la loi de finances rectificative 2012 a été adoptée définitivement. Son article 28 prévoit le retour de la TVA au taux réduit de 5,5% sur les spectacles et sur *«le prix du billet d'entrée donnant exclusivement accès à des concerts donnés dans des établissements où il est servi facultativement des consommations pendant le spectacle»*. Cette mesure prendra effet le 1er janvier 2013.

INTERMITTENTS : QUESTION À LA MINISTRE. Le 31 juillet, Christophe Sirugue, député socialiste de Saône-et-Loire, a interpellé la ministre de la Culture, par une question écrite, sur les différences de traitement des intermittents du spectacle par Pôle emploi, d'un département à l'autre. *«Par ailleurs,* écrit-il, *le climat de suspicion qui entoure la politique de contrôle des intermittents par Pôle emploi instaure une discrimination statutaire qui n'est pas conforme à l'idée qui a présidé à la création d'un service public de l'emploi.»*

CGT : DES ASSURANCES SUR L'INTERMITTENCE. La CGT-Spectacle a *«reçu des assurances que le gouvernement ne laisserait pas le Medef faire un coup de force sur le régime de l'intermittence»*, assure Jean-François Pujol, secrétaire général adjoint. Marc Slyper, secrétaire du SNAM-CGT, rajoute : *«Nous attendons que toutes les propositions soient prises en compte dans la négociation. Pôle emploi ne fournit jamais de chiffrage national sur les entrants et les sortants du régime, alors que, dans certaines régions, ces chiffres révèlent des chutes de 30% du nombre d'artistes depuis 2007.»*

ASSEMBLÉE : MISSION SUR LES MÉTIERS ARTISTIQUES. Les commissions des affaires culturelles et de l'éducation et des affaires sociales de l'Assemblée nationale ont constitué une mission d'information commune sur les conditions d'emploi dans les métiers artistiques. Pas moins de 24 membres ont été désignés. Elle examinera la situation des artistes comme celle des techniciens et s'intéressera au régime de l'intermittence, mais pas exclusivement. Le président est Christian Kert (UMP, Bouches-du-Rhône) et le rapporteur Jean-Patrick Gille (PS, Indre-et-Loire).

CAPTATION TÉLÉ : MANQUE DE MOYENS. Le spectacle vivant à la télévision reste peu visible, déplore le syndicat des producteurs indépendants (SPI) qui représente la majorité des producteurs de captations de spectacle vivant. Si le nombre d'heures augmente, le coût horaire moyen des captations produites est en baisse de 7%, observe le syndicat. La part des chaînes web augmente, mais avec de faibles financements et celle des chaînes thématiques baisse. Le SPI attend donc que France Télévisions garantisse le financement de ces œuvres culturelles au niveau moyen des trois dernières années, soit 14,4 M€. Le SPI réclame un programme régulier et clairement identifié et un meilleur équilibre entre les différents genres.

ILS ONT DIT

LAURENT DRÉANO

Conseiller d'Aurélie Filippetti pour le spectacle vivant.

D.R.

«Le ministère de la Culture et de la Communication a besoin de retrouver de la méthode. Si l'on commence par la question budgétaire ou le management, autant aller tout de suite se jeter dans le Rhône, même si beaucoup de DRAC savent nager ! Il faut partir de la création, de la place des artistes, de l'interaction entre la culture et l'économie pour donner du sens à notre action. […] Les rapports entre l'État et les collectivités territoriales seront basés sur la restauration de la place de l'État, ce qui veut dire que celui-ci est un partenaire sensible dont les représentants sont capables d'avoir un point de vue.»

FINANCEMENT CULTURE

Copie privée : une bataille remportée, mais toujours des menaces

La loi de décembre 2011 sur la copie privée est conforme à la constitution, a décidé le Conseil constitutionnel, le 20 juillet. Le Simavelec (Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques) avait déposé un recours, estimant que cette loi contredisait l'arrêt du Conseil d'État du 17 juin 2011. Pour mémoire, le Conseil d'État avait alors donné six mois à la commission de la copie privée pour qu'elle adapte ses dispositifs à la règle qui veut que les appareils vendus pour usage professionnel ne soient pas assujettis à la redevance pour copie privée. Face au risque de blocage des perceptions, une loi d'urgence a prolongé le barème sur un an et une possibilité de réclamer le remboursement ouverte aux professionnels. Mais les «industriels» veulent une réforme de fond (*voir l'encadré ci-dessous*). «*Ils font ce qu'ils peuvent pour ne pas aboutir le 22 décembre sur un nouveau barème*, commente Jean-Paul Bazin, président de la Spedidam. *Ils ont la volonté de faire disparaître la copie privée sous prétexte d'entrave au commerce. Ce serait une catastrophe pour la filière. L'arbitrage sera politique. Il faudra faire un choix entre le ministère de la Culture et celui de l'Industrie.*» Les titulaires de droits représentés par Copie France espèrent que la décision du 20 juillet «*déterminera les importateurs de supports assujettis à la rémunération pour copie privée, à respecter sans plus tarder les obligations qui sont les leurs et à cesser d'adopter une attitude d'opposition systématique*». Mais la copie privée lutte également sur le front européen. Une commission conduite par António Vitorino travaille notamment sur la question de l'harmonisation européenne des barèmes. Ceux-ci sont plus élevés en France que dans plusieurs autres pays européens. «*La copie privée ne peut pas être sécurisée à l'échelle nationale*, estime Pascal Rogard, directeur de la SACD. *Il y a une offensive des grandes compagnies qui dominent les services culturels livrés par Internet. À Bruxelles, les fonctionnaires sont aplatis devant les sociétés de services américaines. La France a signé la convention Unesco sur la diversité culturelle. Si elle ne tape pas du poing sur la table pour arrêter le grignotage, la copie privée va valser.*» **Y. P.**

ÉRIC DÉGUIN

Gregory Maqoma et Dada Masilo dans les Sujets à vif, coproduits par la SACD

La mission Lescure interpellée

Six syndicats d'industriels et l' UFC Que Choisir ont interpellé Pierre Lescure, chargé de mission pour l'acte 2 de l'exception culturelle. Ils dénoncent «*l'inadéquation entre le préjudice réel subi par les ayants droit et les sommes prélevées*» [pour la copie privée, NDLR]. Ils ajoutent : «*La mission Lescure va devoir dégager de nouvelles pistes pour le financement de la culture. Les consommateurs participent déjà massivement à ce financement de manière directe et indirecte. Nul ne connaît l'ampleur des sommes, ni leur utilisation réelle.*»

Droits d'auteur : Bruxelles contesté

DIRECTIVE. La Commission européenne a présenté le 11 juillet un projet de directive pour homogénéiser la gestion collective des droits d'auteurs. Les sociétés de gestion seraient «*tenues de respecter de nouvelles normes européennes garantissant une meilleure gouvernance et une plus grande transparence*», indique la Commission. L'objectif est de permettre aux éditeurs de musique en ligne de négocier plus facilement avec des sociétés de gestion les licences d'exploitation multinationales. La proposition bruxelloise a essuyé des critiques. Des associations comme Technopol lui reprochent de maintenir un système qui «*donne le contrôle des sociétés aux éditeurs et aux maisons de disques*». La SACD se dit «*scandalisée*» par l'absence de concertation, et reproche à la directive d'appliquer sans «*discernement, les règles de fonctionnement de la musique aux marchés de l'audiovisuel et du spectacle vivant*».

Accord de branche sur l'égalité

HOMME-FEMMES. Un accord de branche a été signé entre les partenaires sociaux du spectacle vivant le 3 juillet, portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Un groupe de travail étudiait la question depuis 2010. L'accord prend acte de disparités sociales persistantes entre hommes et femmes : écarts de rémunération, davantage de femmes en temps partiel et en CDD que d'hommes, une moyenne d'âge plus basse pour les femmes chez les intermittents, etc. L'accord définit des principes pour encourager la mixité des recrutements, sensibiliser aux objectifs de mixité et parité, y compris pour l'accès des femmes à l'encadrement, être attentif à la pénibilité, aux contraintes familiales, à l'égalité vis-à-vis de la formation, etc. L'accord est applicable aux entreprises des organisations signataires, et il a été déposé pour extension à toutes les entreprises de la filière.

La mission Lescure sur les rails

DIRECTIVE. Surveillée comme le lait sur le feu par le monde de l'Internet, la mission de Pierre Lescure sur «l'acte 2 de l'exception culturelle» a été officialisée au conseil des ministres du 18 juillet. Le directeur du Théâtre Marigny rendra ses propositions en mars 2013. Au-delà de l'évolution de l'Hadopi, la mission porte sur les rapports entre créateurs, industries créatives et usagers dans l'économie numérique. Elle est donc susceptible de toucher au financement de la création. La mission est essentiellement composée de membres du ministère de la Culture et de la Communication, à l'image de sa coordinatrice Nicole Pot, inspectrice générale des affaires culturelles et Frédéric Bokobza, sous-directeur du développement de l'économie culturelle. Elle compte aussi le journaliste Thierry Chèze et Raphaël Keller, de la Direction générale des médias et des industries culturelles. www.culture-acte2.fr

COMMISSION EUROPÉENNE

Les quatre défis de l'Europe créative

Androulla Vassilliou, commissaire européenne à la culture, le multilinguisme, la jeunesse et les sports, participait à un débat sur l'action des centres culturels européens, pendant le Festival d'Avignon. Elle s'est montrée mesurée et pragmatique, à l'image de la politique culturelle de l'Union. Elle a détaillé quatre défis à relever par les acteurs de la culture en Europe : lutter contre la fragmentation sociale, s'adapter à la révolution numérique, répondre au manque d'accès des créateurs au crédit financier et apprendre les uns des autres.

D.R.
Androulla Vassilliou

Concernant le futur budget européen pour le programme «Europe créative», elle a déclaré : «*J'ai confiance qu'avec le soutien du secteur culturel, nous atteindrons l'objectif.*» Plusieurs responsables d'instituts culturels (British Council, Goethe-Institut, Instituto Cervantès, Pro Helvetia étaient présents à la tribune, mais ils ont évité d'évoquer les difficultés qu'ils traversent en raison des baisses de crédits liées à la crise budgétaire européenne.

Coupes budgétaire: la France épargnée ?

CRÉDITS PUBLICS. Le quotidien anglais *The Guardian* a pris l'initiative cet été de constituer une carte interactive des réductions de crédits publics dans les structures culturelles. Chaque icône sur cette carte correspondrait à un établissement touché par une baisse, voire à une disparition pure et simple.

D.R.

L'impact visuel fait éclater la différence entre la France et ses voisins. La carte est basée sur du déclaratif (formulaire à compléter en ligne). Elle procure néanmoins une image frappante de l'état d'alerte des acteurs culturels aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne. Le journal *Le Monde* a relayé cette initiative.

www.guardian.co.uk/culture/interactive/2012/aug/03/europe-arts-cuts-culture-austerity

Russie, Maroc : condamnations

LIBRE EXPRESSION. La condamnation des trois artistes russes du groupe Pussy Riot a suscité une vague de réactions de la part de politiques et artistes dans le monde. La plupart des chancelleries occidentales, à l'image de Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'Union européenne, ont dénoncé une sanction «disproportionnée», ce qui revient à accepter le chef d'accusation d'«offense aux sentiments des croyants» qui a valu aux chanteuses deux ans de camp pour avoir entonné une chanson anti-Poutine dans une église. Aurélie Filippetti est allée plus loin : «*Ce qui leur est reproché est ni plus ni moins que d'avoir librement exercé leur art,* a-t-elle déclaré. *La liberté de création est aussi la liberté de critiquer le pouvoir en place.*» Le 27 juillet, au Maroc, le rappeur Mouad Belgouat a été condamné en appel à un an de prison ferme pour outrage à la police à cause d'un poème qui évoquait la corruption. Son cas n'a guère suscité de réactions.

Une Philharmonie en retard

ALLEMAGNE. La construction de la Philharmonie de l'Elbe, à Hambourg, accuse un nouveau retard. Initialement, le premier concert dans cette salle aurait dû avoir lieu en 2010. Ce sera en 2016, suite à des litiges entre la Ville et le constructeur, Hochtief. Le budget de départ de 114 millions d'euros pourrait avoir triplé, selon la presse locale.

Cure d'austérité

ROUMANIE. Le milieu culturel roumain a manifesté au début de l'été pour protester contre la réduction d'un tiers des crédits de l'Institut culturel roumain (ICR). À partir de 2013, le fonds national pour la culture n'aura plus de subsides gouvernementaux et devra se contenter des produits de la loterie nationale.

Fringe : baisse

ÉCOSSE. Avec un peu plus de 1,8 million de billets , le Fringe festival d'Édinbourg sort avec les honneurs d'une édition 2012 à risque. Malgré les Jeux olympiques, la fréquentation ne baisse que de 1%, pour près de 1 700 spectacles dans 279 lieux.

Des capitales jusqu'en 2033

EUROPE. La Commission européenne a décidé de proposer la poursuite du programme des capitales européennes de la culture jusqu'en 2033. Le tour de rôle des pays a été fixé et de nouveaux membres élus au comité de sélection (pas de Français). Les prochaines capitales : 2013 Marseille et Kozice (Slovaquie), 2014 Umega (Suède) et Riga (Lettonie), 2015 Mons (Belgique) et Pilsen (Tchéquie), 2016 Wroclaw (Pologne) et San Sebastián (Espagne), 2017 Aarhus (Danemark) et Nicosie ou Paphos (Chypre).

VITE DIT

✱ La fondation de l'Orchestre de la Suisse romande a licencié en juillet le directeur général de l'orchestre, Miguel Esteban, en fonction depuis quatre mois, sans explications. ✱ La comédienne belge Frie Leysen sera la directrice artistique de la Wiener Festwochen de 2014 à 2016, succédant à Luc Bondy. ✱ Xavier Albertí remplacera Sergi Belbel à la tête du Théâtre national de Catalogne, à Barcelone, en juillet 2013. ✱ L'intendant de la Philharmonie de Dresde, Anselm Rose, ne prolongera pas son contrat qui s'achève fin 2014.

MUSIQUE CLASSIQUE, THÉÂTRE

Un été contrasté

Contrairement à l'année dernière, le Sud-Est a été épargné par les orages, alors que la façade ouest a connu les intempéries. «*À titre d'exemple, cela a affecté le festival de Belle-Ile*», observe Jean-Philippe Toussaint, président de France festivals. La comparaison des fréquentations doit aussi tenir compte des programmations exceptionnelles. Ainsi, les Nuits de Fourvière (166 000 spectateurs contre 133 000 en 2011) accueillaient 30 représentations du Théâtre Zingaro de Bartabas (36 000 entrées). Il n'empêche, le taux de fréquentation de ce festival gagne encore deux points à près de 85%. Dans une autre catégorie, le Festival de Sablé (6 840 spectateurs payants) a enregistré environ 8% de moins que l'année précédente. Mais 2011 avait été marqué par le départ en grandes pompes de l'ancien directeur et fondateur, Jean-Bernard Meunier. «*Selon nos premiers retours, sur une vingtaine de festivals, environ 20% sont en baisse, la moitié en progression et le reste stable*, observe Jean-Philippe Toussaint. *La plupart des baisses sont réduites, et au contraire, on voit de bonnes progressions comme Auvers-sur-Oise ou les Chorégies d'Orange.*» Les effets de la conjoncture se lisent tout de même à travers un plus grand morcellement des places. Un même spectateur verra moins de concerts et sera plus sensible au prix et à l'offre artistique. ▮ Y. P.

JULIEN RAMBAUD

Kasabian aux Nuits de Fourvière 2012

Avignon : fidélité. Marqué par une programmation audacieuse et controversée, mais aussi par une visite du président de la République (la première depuis 1981), le Festival d'Avignon a maintenu un taux de fréquentation optimum de 93%. Le nombre de places délivrées a dépassé les 136 000.

ÉRIC DEGUIN

Montpellier Danse : tassement. La fréquentation (35 000 spectateurs) de Montpellier Danse 2012 est en baisse de 3 000 entrées. La recette de 340 000 € recule de 60 000 €. Deux artistes programmés au Corum (Techigawara et Forsythe) n'ont pas eu les réservations escomptées. L'organisation reconnaît que cette grande salle n'est peut-être pas la mieux adaptée. Mais d'autres indicateurs sont à l'orange. Le nombre de clients par Internet recule. On peut y voir l'effet de la crise économique, mais aussi de la concurrence. Ainsi, le festival le Printemps des poètes débordait sur le festival de danse et l'opéra a programmé une première en plein festival.

La Roque-d'Anthéron. La 3e édition du festival international de piano a délivré 83 600 entrées pour 97 concerts, annoncent les organisateurs. C'est un léger repli par rapport à l'édition précédente qui avait compté 87 073 billets pour 91 concerts.

La Route du cirque. La Route du cirque 2012 a rassemblé 11 651 personnes contre 9 242 l'année précédente. Le festival organisé par Sirque, pôle national Nexon Limousin, a connu un bond de 25% en termes de fréquentation, avec plus de 9 000 places vendues.

Le Nombril du monde. La biennale Le Nombril du monde, autour des arts de la parole, du 12 au 15 août à Pougne-Hérisson (79), a enregistré une forte baisse, avec environ 5 000 entrées payantes, contre près de 11 500 en 2010. Selon la Région Poitou-Charentes, premier financeur public de la structure, le déficit financier s'élèverait à 170 000 €.

Jazz à Nice. Le Nice Jazz Festival 2012, annonce une fréquentation de près de 35 000 personnes (+ 13%). La Ville évalue à 3 M€ le coût de l'événement (In et Off) pour 1 161 000 € de recettes. Repris en régie municipale et sur un nouveau site, le festival coûterait donc à la Ville 800 000 € de plus que dans sa version précédente. Elle a relancé un appel d'offres pour la direction artistique.

Festival de Marseille. La 17e édition du Festival de danse et des arts multiples de Marseille a reçu 28 785 visiteurs. 12 293 places ont été délivrées, un chiffre équivalent à l'année dernière, même si le taux de fréquentation recule un peu, à 88% (92%).

Jazz à Juan. Le festival de Juan-les-Pins a rassemblé plus de 28 000 spectateurs, avec un taux de remplissage de 90%.

Terres de paroles. La première édition du festival Terres de Paroles, organisé par l'EPCC ARTs/276 en Haute-Normandie a reçu plus de 6 000 spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 70%.

Lyrique à Aix. Le Festival d'art lyrique a accueilli 83 564 spectateurs, contre 72 500 en 2011 (+ 15%.) Le taux de remplissage des opéras a été de 97% et celui des concerts de 78,1%. 46 représentations de cinq productions lyriques ont été données et 21 concerts, pour 48 178 places payantes (43 000 en 2011).

Festival Radio France Montpellier. Le festival International Radio France Languedoc-Roussillon, pour sa première édition de l'après René Koering, claironne une hausse de fréquentation payante de 22%. Il y a eu 15 220 spectateurs à l'Opéra Berlioz pour 11 représentations et 6 500 spectateurs à l'Opéra-Comédie (6 représentations).

Mimos à Périgueux. 5 800 billets ont été émis pour les spectacles en salle (6 000 l'année dernière) dont 2 000 pour *Polar* de la Cie Bilbobasso. Le nombre des publics cumulés (In et Off) est estimé à environ 55 000 spectateurs.

AVIGNON

Le Off adoubé

Tenant sa promesse faite en 2011 François Hollande est revenu sous le chapiteau du Off comme président de la République. «*Ce qui se joue ici, c'est la diversité culturelle de notre pays*», a-t-il déclaré. Aurélie Filippetti ne s'est pas pour autant engagée sur un soutien financier au Off. Pour Greg Germain, président d'Avignon Festival & Compagnies, le Off a une carte à jouer au-delà du mois de juillet, car sa dynamique ouvre des voies pour les accueils en résidences, le financement de productions, l'accompagnement des jeunes équipes… En ce qui concerne la fréquentation, la vente de cartes d'abonnement a marqué le pas (46 561 contre 47 342 l'année dernière). ▮

D.R.

Francofolies. Le festival rochelais a réuni 85 000 spectateurs payants contre 89 000 l'an dernier. La soirée du vendredi a été annulée sur la grande

SYLVAIN ROUSSILLON

scène, suite à des intempéries. Les 12 000 billets à rembourser seront couverts par les assurances et le bilan financier devrait être positif, selon Gérard Pont, le directeur, «*bien que nous ayons été très généreux, en programmant davantage d'artistes que l'an passé*».

Musilac. Après avoir connu une fréquentation historique l'an passé (82 000 entrées payantes), Musilac (Aix-les-Bains) «*réalise son deuxième meilleure score cette année, avec 75 000 entrées payantes. Notre seuil de rentabilité se situe aux alentours de 70 000 entrées*», explique Rémi Perrier, cofondateur du festival.

Les Vieilles Charrues. Le festival de Carhaix (29) voit sa fréquentation payante baisser de 212 000 à 188 000 billets vendus. La soirée du jeudi, menée par Portishead, a moins séduit.

Rock en Seine. La dixième édition de Rock en Seine bat un record de fréquentation, avec 110 000 billets vendus pour assister aux concerts de Green Day, Placebo ou The Black Keys.

Fête du Bruit. Autofinancé à 98%, le festival de Landerneau (29) a réuni 28 500 spectateurs payants (+5%), en proposant une soirée électro le 10 août (David Guetta, Agoria…) et plus variée le samedi (Miossec, Shaka Ponk, The Stranglers…). Le budget est de plus de 900 000 euros, dont 600 000 pour le plateau artistique.

Les Eurockéennes. Les Eurockéennes de Belfort atteignent 100 000 entrées, dont 93 000 payantes. «*Les trois jours étaient complets, ce qui est exceptionnel. Ils ont été caniculaires, orageux puis boueux. L'orage coûtera 150 000 euros (arrêt des buvettes, réfection du site…) et il a fallu annuler la nuit électro. Mais nous n'avions pas cassé la tirelire pour les 61 groupes programmés*.», explique Jean-Paul Roland, le directeur.

Nuits secrètes. Le festival nordiste a rassemblé 48 600 spectateurs, contre 47 000 en 2011 et 56 000 en 2010.

Beauregard. Épaulé par un tourneur – Alias – le Festival de Beauregard (14) voit sa fréquentation passer de 50 000 à 57 000 entrées. Les trois premières éditions avaient essuyé un déficit de 40 000 euros.

ÉRIC DEGUIN

ENQUETE

Le Prodiss étudie les festivals

Le Prodiss (Union du spectacle musical et de variété) devrait publier début octobre une étude sur une trentaine de festivals français totalisant chacun 15 000 à 190 000 billets vendus. «*Une tendance globale se dessine : les préventes ont baissé de 10 à 15%*, livre Rémi Perrier, secrétaire général du Prodiss. *L'acte d'achats de billets est plus tendu. Côté artistique, si beaucoup d'artistes francophones sont programmés dans de nombreux festivals, ces derniers tirent leur épingle du jeu avec des programmations exclusives d'artistes anglo-saxons*.». Au-delà des chiffres de fréquentation, cette étude devrait donc s'attacher à analyser les typologies de programmations des manifestations.

Le Rock dans tous ses états. Le festival d'Évreux a vu sa fréquentation passer de 12 000 à 20 000 billets payants, après avoir doublé son budget artistique (à 400 000 euros) et fait appel au tourneur À Gauche de la Lune. «*Un tourneur rassure les agents internationaux. Nous proposons de plus grosses têtes d'affiche (Manu Chao, Cypress Hill…).*» témoigne Hedi Hassouna, directeur artistique.

Main Square Festival. Sans têtes d'affiches aussi fédératrices que les années précédentes (Black Eyed Peas, Lenny Kravitz …), le Main Square Festival d'Arras a également vu sa fréquentation chuter, de 25%, à 75 000 entrées.

Au Foin de la rue. Malgré de fortes pluies, 12 000 entrées payantes ont été comptabilisées, soit 1 000 de moins que l'an passé.

MUSIQUES ACTUELLES

Un succès inégal

Si l'été 2011 avait été globalement bon pour les festivals, avec plusieurs records de fréquentation, le panorama 2012 montre plus de reliefs. Les festivaliers ont plébiscité les soirées à têtes d'affiches ou spécialisées sur une esthétique, tandis que la prise de risque artistique n'a pas toujours payé. La Route du Rock, à Saint-Malo (35), boit la tasse, passant de 20 000 à 13 000 entrées cette année. Son directeur, François Floret, analyse : «*Nous sommes victimes de la crise : les gens dépensent moins sur des événements défricheurs comme les nôtres. D'autant que la programmation a été plus pointue que d'habitude. Notre tête d'affiche, The XX, a malheureusement reporté son album et sa promo à la rentrée, nous l'avons payé cher en termes de billetterie. Enfin, Saint-Malo a connu une chute de 30% de ses touristes cet été. La situation aurait pu être pire s'il avait plu comme en 2010 et 2011*.» Le festival perdra 100 000 euros sur un budget de 1,3 millions d'euros, une perte limitée grâce à d'excellentes recettes des bars.

Patrick Lavaud, directeur des Nuits Atypiques, à Langon (musiques du monde), estime avoir souffert des mauvaises conditions climatiques. «*Dans un contexte économique maussade, les gens hésitent à acheter deux billets s'il fait un peu froid. La billetterie est donc en baisse, soit 1200 à 1300 entrées au-dessous des objectifs. Cela va entraîner une petite tension financière, un déficit de l'ordre de 30 000 euros, mais pas de conséquence dramatique.*»

Du côté des succès de l'année, les festivals spécialisés sur le reggae ou le hard rock se développent. Le Hellfest à Clisson (44) progresse de 40% à 112 000 billets, tandis que les cachets des artistes y grimpent moins que dans le rock ou la variété. Le Reggae Sun Ska (33) et Garance Reggae (30) progressent bien, avec respectivement 80 000 et 50 000 entrées et des budgets de 2,7 et 1,4 millions d'euros. **N. D.**

VALENTIN CAMPAGNIE

Au Reggae Sun Ska

Avignon Off 2012 : étapes de carrière

Jérôme Wacquiez : toujours la recherche

D. R.

Dix ans après sa création, la compagnie les Lucioles doit-elle *«continuer sa recherche sur le théâtre ou se tourner vers des projets plus formatés» ?* La question est honnêtement formulée par Jérôme Wacquiez, son directeur artistique. La compagnie était présente à deux titres à Avignon. *Kyotonomatopée,* de Laurent Colomb, où Jérôme Wacquiez joue, illustre le parti pris de recherche. L'autre pièce, *Oubliés,* touchera un public adolescent, mais elle déstabilise, elle aussi, par un langage gestuel qui acidifie la tendresse du texte de Jean-Rock Gaudreault. Cette pièce est sa troisième collaboration avec l'auteur québécois. Diplômé de l'École de la Comédie de Saint-Étienne, Jérôme Wacquiez a été acteur cinq ans en Rhône-Alpes, avant d'aller au Japon étudier pendant trois ans la tradition du Nô et du Kyogen. En 2000, il s'installe à Compiègne, monte deux spectacles d'inspiration japonaise, *Kakushidanuki - Le Blaireau caché,* et *Camélia.* Le premier a été joué plus de 150 fois. D'autres spectacles ont suivi mêlant les codes du théâtre oriental et occidental. La compagnie était en résidence ces trois dernières années au Forum de Chauny et à Compiègne. Elle travaille régulièrement avec des artistes et théâtres au Japon. *«L'étape suivante pourrait être une convention de compagnie ou la direction d'un lieu»,* imagine Jérôme Wacquiez.

Aurélie Namur, Félicie Artaud : les alliées

Le Voyage égaré, proposé cet été à la Manufacture, a été créé en 2010 au Domaine d'O de Montpellier. C'est le troisième texte écrit et joué par Aurélie Namur que Félicie Artaud met en scène. Elles se sont rencontrées en 2006 au stage de l'École des maîtres sous la direction de Pippo Delbono. La première avait suivi le conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, la seconde, après l'Institut national des arts du spectacle de Bruxelles, avait signé des mises en scène pour plusieurs compagnies. Leur première collaboration, *Et Blanche aussi,* créée en 2007 à la Grande Ourse de Villeneuve-lès-Maguelone, aligne aujourd'hui plus de 150 représentations. Leur compagnie les Nuits claires est associée au Domaine d'O où elles préparent pour 2013 un festival de formes courtes *«qui interrogent le féminin»,* en invitant d'autres artistes. Malgré ces liens privilégiés avec des scènes de Languedoc-Roussillon, toutes deux se définissent comme *«nomades»* et rappellent que leurs spectacles ont tourné dès le départ hors de cette région. En 2009, *Mon Géant* a été montée à Ramonville (31) et, fin 2011, *On se suivra de près* au Théâtre Océan Nord, à Bruxelles. De même, leur alliance artistique est vécue dans la souplesse. Ainsi, c'est Aurélie Namur qui va faire jouer son acolyte et mettre en scène son dernier texte, *la Femme Vautour.*

D. R.

Thibault Rossigneux : bonne formule

D. R.

De retour à Avignon pour une troisième édition, *le Binôme* n'était plus coproduit par Universcience, mais la compagnie Le Sens des mots a trouvé 28 autres partenaires, des Régions PACA et Île-de-France jusqu'au Festival d'Avignon en passant par la SACD, le CNT… Thibault Rossigneux, comédien et metteur en scène de la compagnie, se félicite d'avoir élargi son assise. Universcience est même réapparu parmi les coproducteurs. La liste des dates de diffusion s'est allongée. Elle commence début octobre par l'Institut français en Algérie et se poursuivra par le Théâtre du Rond-Point. Le concept n'a pas changé. *Le Binôme* est une pièce courte créée à partir de la mise en face à face d'un auteur de théâtre et d'un scientifique. Leurs entretiens sont filmés et diffusés le soir de la représentation ce qui donne au spectateur le plaisir intellectuel de voir comment deux spécialistes s'apprivoisent et interprètent les paroles de l'autre, puis de voir la pièce jouée. *«Après avoir trouvé le chercheur, je demande aussi à l'institut de recherche qu'il finance une partie de la production,* explique Thibault Rossigneux. *Nous sommes aussi bien diffusés dans des universités, hôpitaux…»* Pour l'avenir, Thibault Rossigneux qui revient d'Haïti où *Binôme* était invité par l'Institut français, imagine un développement international, notamment au Canada.

Y. P.

Tatiana Julien : hold-up sur la rumeur

D'un bras tendu vers le ciel avec la grâce d'une reine, Tatiana Julien a réussi le hold-up sur Avignon avec le solo *Douve.* La chorégraphe de vingt-trois ans était programmée pour une semaine dans le cadre du Micadanses in Avignon off (MIAO), à la Condition des Soies. Après cinq jours, elle devait refuser l'équivalent d'une salle complète. Cette élève du Conservatoire national supérieur de danse de Paris a l'habitude des coups de force. Après une enfance picarde et une pratique amateur de la danse, elle entre au CNSD un peu par hasard, et de son propre aveu *«ne savait pas ce qu'est le coup de pied chez un danseur».* La première année est difficile. Le déclic survient quand elle comprend qu'elle n'est pas condamnée à rentrer dans le moule. Elle passe le bac en seconde année du conservatoire et s'inscrit en licence à l'université malgré l'absence, à l'époque, d'équivalence entre conservatoire et fac. À sa sortie, en 2010, au concours Danse élargie au Théâtre de la Ville, elle n'est ni primée ni retenue, mais repérée par Claire Verlet qui l'accompagne. Christophe Martin de Micadanses soutient la création de sa pièce *La Mort et l'extase* puis s'engage sur *Douve,* le solo qui a triomphé en Avignon.

NINA FLORE HERNANDEZ

PHILIPPE VERRIÈLE

Ensad Montpellier : short-list. Cinq candidats ont été présélectionnés pour la succession d'**Ariel Garcia-Valdés**, directeur de l'École nationale supérieure d'art dramatique de Montpellier Agglomération qui partira à la retraite fin 2012. Ce sont **Philippe Faure, Cécile Garcia-Fogel, Richard Mitou, Alain Neddam** et **Cyril Teste.** Ils seront reçus en octobre par un jury composé par le ministère de la Culture et Montpellier Agglomération.

Arts vivants et département : un président. **Pierre Diederichs**, président de l'Adiam Corrèze, vice-président à la culture au conseil général, succède à **Michel Tamisier** comme président d'Arts vivants et Départements. En 2002, l'association avait pris la suite de l'Association nationale des délégués départementaux à la musique et à la danse.

D.R.
Pierre Diederichs

Jean-Louis Heckel : précisions. Suite à l'article paru dans *La Lettre du Spectacle* du 22 juin, à propos de l'exclusion de Jean-Louis Heckel du conseil d'administration du festival mondial des Théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières (08), l'intéressé précise qu'il reste responsable pédagogique de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette, à Charleville, et directeur artistique de la Nef-Manufacture d'utopies à Pantin (93).

Le bureau des CDC. L'association des centres de développement chorégraphique a élu un nouveau bureau à Avignon les 14 et 15 juillet. Président **Christophe Marquis** (L'Échangeur - CDC Picardie), vice-présidente **Annie Bozzini** (CDC Toulouse /Midi-Pyrénées), trésorier **Jérôme Franc** (Art Danse - CDC Dijon Bourgogne). La prochaine pièce de la compagnie Anthracite-Emmanuel Eggermont, *Vorspiel*, sera produite par dix CDC qui l'accueilleront au cours de leur prochaine saison. La création aura lieu au festival C'est comme ça !, à Château-Thierry, en octobre 2013.

Déposer ses œuvres en ligne. La SACD et la Maison des auteurs (SACD-SCAM Belgique et Sofam) ont lancé un service de dépôt des œuvres en ligne baptisé E-dpo. Ce site permet aux auteurs de protéger leurs œuvres sous format numérique pour 5 ans renouvelables. Il est géré par Scala.

Noisy-le-Sec : théâtre municipalisé. *«À partir du 1er janvier 2013, le Théâtre des Bergeries redeviendra un théâtre municipal dans le cadre d'une régie personnalisée ce qui viendra renforcer son caractère de service public et de service au public»,* annonce **Laurent Rivoire,** maire de Noisy-le-Sec (Nouveau Centre, élu en décembre 2010) dans la plaquette de saison 2013-2014. Dirigé par **Monique Berger,** le théâtre est géré par l'association Noisy Culture.

LES CHIFFRES

Spectacle vivant : +1,7% Audiovisuel : -6,3%

Ce sont les évolutions du volume d'heures de travail des employeurs professionnels d'intermittents du spectacle, de 2011 à 2012, sur un trimestre, selon Pôle emploi. La comparaison entre les premiers trimestres 2012 et 2011 montrent une tendance à la baisse dans l'audiovisuel (-6,3% pour le nombre d'heures et -8,9% pour la masse salariale), et une légère hausse dans le spectacle vivant (+1,7% pour le nombre d'heures et +0,4% pour les salaires). En creux, on constate que dans l'audiovisuel, le coût salarial moyen d'une heure d'intermittent est d'environ 31 euros. Dans le spectacle vivant, il est de moins de 19 euros.

Les projets du Fonds musique de scène. Le Fonds SACD de musique de scène a sélectionné 9 projets sur 50 dossiers. Ce sont *I like-me (m'aime pas mal)* (production cie Wayo) ; *Terre suspendue* (Cie L'Yeuse) ; *Wadadidou* (Le Troupeau dans le crâne) ; *Perspectives cavalières* (Plume de Cheval) ; *Le Bal des intouchables* (Les Colporteurs), *The Needs of Cosmos,* musique (Sphota, coopérative d'invention musicale) ; *Une faille, saison 1* (Nouveau Théâtre de Montreuil) ; *Le Roi du bois* (Compagnie Sandrine Anglade) ; *Tu tiens sur tous les fronts musique et mise en scène* (La Renaissance à Oullins).

Pas de Planète Musiques sur scène. La Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) cesse le festival Planètes Musiques qu'elle organisait depuis dix ans. Elle produira de films musicaux courts sur quatre formations (La Mal Coiffée, les Allumés du chalumeau, Les musiciens du Grand Barouf et les Violons danseurs). Les films seront disponibles sur le web.

PARIS

Deux candidatures pour les Trois Baudets

La mairie de Paris choisira début octobre entre deux candidatures pour la délégation de service public des Trois Baudets. Cette salle de 200 places dédiée à la chanson dans le quartier Pigalle avait rouvert en février 2009 après 7,5 millions de travaux. Sa gestion avait été confiée à Julien Bassouls (société Rafu). L'exploitation s'est révélée périlleuse. Les pertes ont conduit à un audit de l'inspection générale de la mairie de Paris pointant certes des erreurs de gestion, mais surtout le *«caractère déséquilibré de la DSP conclue en 2007»*. La prochaine DSP sera de six ans, à compter de 2013. Les dossiers finalistes sont portés pour l'un par Caramba Spectacles (Luc Gaurichon) avec Jean-Paul Rosselin, Samia Djitli, Saïd

D.R.

Messouss et le soutien du groupement Live Boutique. L'autre associe Astérios (Olivier Poubelle) à la Bellevilloise (Renaud Barillet) et la Loge (Alice Vivier, Lucas Bonnifait). Julien Bassouls avait, dans un premier temps, accompagné une manifestation d'intérêt de la Bellevilloise. *«Il n'a pas souhaité poursuivre»*, indique Renaud Barillet. Malgré les contraintes du cahier des charges (accent sur la découverte et l'accompagnement d'artistes dans la chanson française) le lieu reste tentant. *«La chanson est une esthétique qui allie un grand patrimoine et beaucoup d'innovation,* explique Renaud Barillet. *C'est aussi l'accompagnement d'un projet public. L'enjeu est de faire des Trois Baudets un lieu de vie, même s'il est modeste en taille.»* Jean-Paul Rosselin met lui aussi l'accent sur l'historique (la grande époque Jacques Canetti) et promet *«un vrai travail d'accompagnement des artistes en lien avec la filière musicale»*. Il envisage de créer un orchestre, des rendez-vous sur les métiers du spectacle, de mieux s'adresser au public adolescent… **Y. P.**

L'IMAGE

D.R.

ÉCHANGE DE CADEAUX À AVIGNON

Dimanche 15 juillet, à Avignon, dans les jardins de la Maison Jean-Vilar. Jack Ralite, à qui François Hollande venait d'offrir une édition des *Voix intérieures*, de Victor Hugo, datant de 1837, tend au président de la République le programme du 10 juillet 1981. Une date symbolique : François Mitterrand était venu au Festival d'Avignon après son élection, ce fameux 10 juillet 1981. Jack Ralite était alors ministre de la Santé. François Hollande est le premier chef d'État en exercice à s'être rendu au Festival d'Avignon depuis trente ans.

CARNET

Jean-Philippe Quignon

Coprésident du festival des Vieilles Charrues de Carhaix, Jean-Philippe Quignon est décédé le 7 septembre des suites d'un cancer, à 50 ans. Il était entré en 1998 aux Vieilles Charrues comme coprogrammateur bénévole, puis coprésident - après avoir présidé le festival rock Tamaris, à Morlaix.

Une école des arts du geste. Le 1er octobre s'ouvre à l'École supérieure d'art dramatique de Paris, une première classe des arts du mime et du geste. La promotion de 17 élèves (sur 170 candidats à l'entrée) suivra un cursus de trois ans débouchant sur le diplôme national supérieur professionnel et la licence arts du spectacle (partenariat avec l'université Paris 3 Sorbonne).

Hallet-Eghayan : projet financé par l'ANRU. Le Pôle Art Science et Société (PASS) qu'anime la compagnie de danse Hallet-Eghayan avec l'École normale supérieure (ENS) et d'autres partenaires, vient d'être retenu par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Il recevra 80 000€ par an sur quatre ans. De son côté, la Région Rhône-Alpes finance ce projet, via l'ENS, à hauteur de 39 000€. Ainsi, avec l'université Jean Monet à Saint-Étienne, la compagnie qui est installée à Lyon, va développer une formation Art-Science pour une vingtaine de danseurs post-bac. Ce Pôle va également collaborer avec la Cité du Design de Saint-Étienne ou le musée des textiles de Lyon. La formation débutera à la rentrée 2013. Ce PASS est une réalisation culturelle du pôle urbain regroupant le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, la communauté d'Agglomération de Vienne et la communauté de communes (CAPI) d'Isère.

Fonds de soutien du Off. Dix compagnies ont été sélectionnées en juillet pour bénéficier du fonds de soutien à la diffusion d'Avignon Festival & Compagnies. Gazoline pour *Piscine (pas d'eau)*, Gilschamber pour *Liebe Liberté*, Italique pour *Les Travaux et les jours*, La rumeur pour *Au bord de la route*, L'Arcade pour *Automne et Hiver*, Les Séraphins pour *À Nu*, Lucioles pour *Oubliés*,

D.R.

Au bord de la route

Machine Théâtre pour *Les Candidats*, Méninas pour *Pacamambo* et Production du chemin vert pour *À toi pour toujours ta Marie-Lou*.

Prix la dramaturgie en français. Le prix 2012 de la dramaturgie de langue française de la SACD sera remis à Larry Tremblay pour sa pièce *Cantate de guerre,* le 6 octobre lors du festival Francophonies en Limousin, à Limoges.

Lorraine : un directeur vers le pôle. Christopher Bayton qui vient d'être choisi sur 29 candidats pour diriger l'Orchestre national de Lorraine est notamment chargé de mener au nom de l'ONL, les négociations qui doivent aboutir à la création, en 2014, du Pôle lyrique, symphonique et chorégraphique lorrain. En avril 2011, les maires de Metz et de Nancy s'étaient engagés avec l'État à constituer d'ici 2014 ce pôle multi-site fédérant les activités de la Philharmonie de Nancy, l'Orchestre national de Lorraine (à Nancy), l'EPCC Metz en Scènes, l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole, l'Opéra national de Lorraine, et le Ballet national de Nancy.

C'est pas du luxe, au Thor. La Fondation Abbé Pierre s'associe à la Scène nationale de Cavaillon et à l'association le Village pour la première édition du festival C'est pas du luxe (les 21 et 22 septembre). Le vingtième anniversaire de la fondation est l'occasion de valoriser les productions artistiques des personnes vivant dans la précarité. L'événement aura lieu au Thor (84), la municipalité de Cavaillon «*n'ayant pas souhaité associer l'image de la ville à celle de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés*», indiquent les organisateurs. Au programme, forums, théâtre, musique, danse, arts visuels…

PICARDIE

L'Échangeur signe avec Château-Thierry

L'Échangeur, Centre de développement chorégraphique de Picardie, implanté à Fère-en-Tardenois (02), vient de signer avec la ville de Château-Thierry la mise à disposition d'une salle de 900 m² dans les anciennes usines Belin. Cet équipement récemment rénové permet au CDC de disposer d'un plateau de 150 m², d'un gradin de 220 places. L'apport de crédit d'équipement venu de la Délégation à la danse via la DRAC (40 000 €) et d'un soutien de 28 000 € du conseil régional permet de compléter la technique, en particulier avec l'achat d'un plancher de danse. Cette décision marque la monté en puissance de la Ville de Château-Thierry dans le fonctionnement du CDC qui dispose ainsi des moyens de finaliser les créations des artistes qu'il accueille en résidence. Seul bémol, les lieux appartiennent à la multinationale Kraft Food et le bail emphytéotique qui lie l'entreprise à la Ville prend fin en 2014. En attendant, le CDC inaugure son nouvel outil le 10 octobre pour l'ouverture de son festival C'est comme ça ! **P. V.**

LAURENT PAILLER

Kevin Jean, en résidence à l'Échangeur

SUR VOS AGENDAS

PARIS LE 19 SEPTEMBRE
Le mécénat culturel territorial
Par l'Observatoire des politiques culturelles
www.observatoire-culture.net

PARIS 20 ET 21 SEPTEMBRE
Journées du management culturel
Par l'association Dauphine culture. http://journeesdumanagementculturel.com/

PARIS 24 SEPTEMBRE
Inégalités hommes/femmes dans le monde musical
Par H/F Île-de-France
h.f.idf@free.fr

VITRY-SUR-SEINE
6 OCTOBRE
La JIMI-Journée des initiatives musicales indépendantes
www.jimifestivaldemarne.org

SAINT-ÉTIENNE
8 ET 9 OCTOBRE
Comment l'enseignement supérieur dans le champ artistique peut-il participer à la transformation des rapports entre l'art et la société ?
contact@canopeea.fr

BÈGLES 11 OCTOBRE
Cirque en Aquitaine
Par l'OARA ET l'Iddac
www.oara.fr

BRUXELLES
15 ET 16 OCTOBRE
Journées culture de la Commission européenne
Lancement des projets du programme culture, conférence sur les capitales européennes de la culture, puis sur le développement des publics.
www.cultureinmotion.eu/

BORDEAUX 16 OCTOBRE
Culture et développement durable. www.oara.fr

PARIS 20 OCTOBRE
Le jeune public a/à l'âge de la maturité
Scène(s) d'enfance et d'ailleurs
www.scenesdenfance.com

LIMOGES 22 ET 23 OCTOBRE
Rencontres à l'Ouest
Par Spectacle vivant en Bretagne et les régions Centre, Pays de la Loire, Limousin et Poitou-Charentes
lesrencontresalouest@gmail.com

D.R.

LAVAL DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

«Festival du Chaînon»

Le prochain festival du réseau Le Chaînon/Fédération des nouveaux territoires des arts vivants (FNTAV) se tient à Laval (53). Près la moitié des spectacles ont été programmés dans le cadre de propositions des Région(s) en scène(s) et de l'Association des réseaux d'événements artistiques (AREA). Rencontres professionnelles : jeudi 20, Aider l'emploi artistique : un dispositif pour les cafés cultures à l'essai en Pays de la Loire ; le 21, Diffuseurs/producteurs : quelle coopération pour les artistes en développement ? ; le 22, diffusion internationale : rencontre avec les programmateurs étrangers du réseau AREA. www.fntav.com

DU 27 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Francophonies en limousin

D.R.

Le rendez-vous de la création francophone présente des créations de Bruno Marchand, Eva Doumbia, Harvey Massamba, Marie-Perre Bésanger et plusieurs premières françaises. Une session préparatrice à la rencontre professionnelle sur les collectifs d'auteur de 2013 se déroulera du 1er au 6 octobre, avec une rencontre publique le vendredi 5. Un débat sur l'Algérie en lien avec le cinquantenaire de l'indépendance, est prévue le 4. Par ailleurs, la Commission internationale du théâtre francophone sera en session de travail à huis clos du 4 au 6. www.lesfrancophonies.com

Marseille 2013 : le J1 fermé l'été. Présentée comme «*l'un des cœurs de l'année capitale*», l'ancienne gare maritime de Marseille, alias le J1, fermera du 18 mai au 11 octobre. Le lieu a été réhabilité (8,3 millions d'euros) pour la capitale européenne de la culture 2013. Selon *Le Canard enchaîné*, aucune climatisation n'est prévue sauf sur les installations durant les périodes d'exposition, ce qui entraînerait un risque de surchauffe en été. La MP2013 répond : «*Le J1 fermera car il n'y a pas d'exposition programmée entre le 18 mai et le mois d'octobre. C'était prévu*».

***Mondomix* : poursuite.** Menacé de disparition par des difficultés économiques, le magazine *Mondomix*, dédié aux musiques du monde annonce qu'il repart. la société de production de spectacles Boralys a repris ses activités «*tout en conservant l'équipe et en garantissant notre indépendance*», indique l'équipe de *Mondomix* conduite par Marc Benaïche.

D.R.

Six auteurs en transat. Le Centre national du théâtre organisait, du 20 août au 12 septembre, «Le Cargo des auteurs», une résidence d'écriture inédite. Cinq auteurs lauréats de l'Aide à la création (Claudine Galea, Magali Mougel, Mariette Navarro, Éric Pessan et Sabine Revillet) et l'auteur-réalisateur Michel Sidoroff, ont traversé l'Atlantique sur un cargo et ont été accueillis à l'Artchipel, Scène nationale de la Guadeloupe, dirigée par José Pliya.

Appel à projets. L'atelier à spectacle, scène conventionnée de Dreux Agglomération, lance son quatrième appel à projets de chantiers théâtre-danse-chanson-jazz-arts de la scène. Dossier à déposer avant le 29 septembre.
www.latelier-a-spectacle.com

MARCHÉS PUBLICS

✱ **Pôle culturel au Plessis-Robinson.** La Ville du Plessis-Robinson (92) prévoit un pôle culturel comprenant une salle de théâtre. 0 1 79 41 20 27.

✱ **Salle à Clermont-Ferrand.** La Ville de Clermont-Ferrand va construire une salle de spectacle dans le quartier de la Gauthière. 04 73 93 29 39.

✱ **Centre culturel à Bastia.** Bastia Aménagement a lancé les appels d'offres pour un centre culturel comprenant une salle de 500 m². p.decasalta@bastia-amenagement.com

✱ **Diffusion à Rambouillet.** La Ville de Rambouillet (78) va faire construire une salle de diffusion de 900 places maximum et un auditorium de 140 places.

✱ **Salle à Dammartin-en-Goële.** La Ville de Dammartin-en-Goële (78) ouvre un concours de maîtrise d'œuvre pour une salle de spectacle de 680 m² (244 à 354 places). 01 60 03 64 64.

✱ **Salle à Céret.** La Communauté de communes du Vallespir lance les appels d'offres pour la construction d'une salle à Céret (66). 04 68 87 69 05.

✱ **Pôle culturel à Sauvetterre.** La ville de Sauvettere (30) projette la construction du pôle culturel «Jean Ferrat» comprenant une salle de 271 places, une médiatheque et une école de musique. 04 66 82 55 03.

✱ **DSP à Cholet.** La Ville de Cholet ouvre une consultation pour la délégation de service public du Jardin de verre. 02 44 09 26 90. Date limite : 1er octobre.

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES
VILLE DE LONGJUMEAU

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

OBJET **Délégation de Service Public pour la Gestion et l'Exploitation du Théâtre de la ville de Longjumeau**

RÉFÉRENCE 2012-29

NATURE Services

TYPE Catégorie de services n°26- Services Culturels

MODE Délégation de Service Public selon les articles L1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

LIEU D'EXÉCUTION Théâtre de la ville de Longjumeau
20 Avenue du Général de Gaulle
91 160 Longjumeau

DESCRIPTION Le contrat de DSP, de type affermage, sera conclu du 1er septembre 2013 jusqu'au 31 août 2018. Il concernera la gestion et l'exploitation du Théâtre de la ville de Longjumeau.
Le Théâtre se compose d'une salle de spectacles d'une capacité de 954 places, d'un Auditorium de 300 places, de plusieurs loges, de bureaux, d'un hall.
Les caractéristiques des prestations que devra assurer l'entreprise fermière seront principalement les suivantes :
1) Accueillir des spectacles : de théâtre, de variétés et d'humour, de danse, jeune public, lyrique léger, opéra comique, des concerts classiques et actuels.
2) Organiser et accueillir annuellement dans le Théâtre de la ville de Longjumeau au moins 30 spectacles pour 35 représentations dont un minimum de 25 dans la grande salle.
3) En dehors des représentations organisées dans la salle, il devra :

- Prendre en charge l'exploitation complète du Théâtre de la ville de Longjumeau, en adéquation avec le contrat d'affermage ;
- Mener des opérations de sensibilisation au monde du spectacle vers les publics jeunes scolarisés de Longjumeau, de l'école de musique et de danse, etc... ;
- Développer en accord avec la ville une politique culturelle propre à assurer le renom de l'établissement de la manière la plus large possible ;
- Gérer l'ensemble des locaux, la maintenance courante et le renouvellement des ouvrages, installations et biens confiés ;
- Permettre l'accès du plus grand nombre aux spectacles et notamment des publics défavorisés ;
- Promouvoir, soutenir, aider à la création et à la diffusion de groupes locaux et régionaux, ainsi que la collaboration avec un orchestre essonnien afin de créer une scène conventionnée d'art lyrique léger ;
- Définir les conditions d'accueil, de surveillance et d'encadrement du public et des scolaires de Longjumeau ;
- Exploiter techniquement, optimiser l'équipement et gérer les moyens nécessaires ainsi que les contrôles ;
- Exploiter administrativement et financièrement (y compris en élaborant des règlements et conventions) : la gestion du personnel ; le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la définition de prévisionnels relatifs à la fréquentation, la réalisation de documents d'exploitation et la définition des protocoles de sécurité ;
- Mettre en place la billetterie et percevoir les recettes des usagers ;
- Accueillir le public, promouvoir et développer l'équipement, informer les usagers. ;
- Rendre compte à la Ville de la qualité globale de service dans toutes les missions dont il aura la charge ;
- Fournir des rapports d'activité conformément à ses obligations contractuelles.

FORME Les variantes ne sont pas autorisées

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

FINANCEMENT Le délégataire sera rémunéré directement par les recettes perçues auprès des usagers du service affermé et par une participation de la ville.

FORME JURIDIQUE Groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession **Pièces administratives, capacité économique et financière à fournir** (décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et arrêté du 31 janvier 2003 modifié) :

- une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;
- s'il est en liquidation ou en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;
- une déclaration sur l'honneur datée, signée, attestant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-2, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8251-1, L. 5221-11, L. 5221-8, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8241-2 du code du travail (ex articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail) ;
- une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L5212-1 à L5212-5 du code du travail ;
- les certificats justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales (décret no 97-638 du 31 mai 1997 et par arrêté NOR Ecom0200993a du 31 janvier 2003 modifié).
- une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (2009, 2010 et 2011) ;
- les bilans, comptes d'exploitation et comptes de résultat des trois derniers exercices pour les sociétés ou organismes existants ;
- les attestations d'assurance en responsabilité civile et professionnelle en cours de validité pour l'activité concernée ;
- une note sur l'historique du candidat précisant ses liens éventuels avec un groupe.

Référence professionnelle et capacité technique :
Références requises : un mémoire sur l'expérience acquise par le candidat dans le domaine de la gestion d'un service public de même nature au cours des 3 dernières années ainsi que le curriculum vitae des principaux responsables du candidat. Tout autre document que le candidat estimera nécessaire à la présentation de sa candidature.
Pour les nouvelles entreprises, un mémoire présentant les garanties professionnelles et financières du candidat ainsi que les moyens lui permettant d'assurer l'exécution et la continuité du service ainsi que l'égalité des usagers devant le service public.
Toute information permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles (références du candidat en matière d'exploitation et de gestion de services comparables au service délégué ou toute autre référence pertinente,...).
L'attention des candidats est attirée sur le fait que la production de l'ensemble des justificatifs susvisés est exigée, en cas de groupements, pour chacun des membres du groupement. Les formulaires sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat

CRITÈRES DE SÉLECTION

Critères de sélection des candidatures : Sur la base du dossier de candidature remis, les candidats seront sélectionnés au regard de leurs garanties professionnelles et financières, de leur aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public ainsi que la continuité de celui-ci et de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
Pour information les critères de jugement des offres : Les critères de jugement des offres seront précisés dans le règlement de consultation remis aux candidats sélectionnés à l'issue de l'analyse des candidatures.

RENSEIGNEMENTS administratifs et techniques
Service Culturel - Vanessa DOREY
vdorey@ville-longjumeau.fr

CANDIDATURES

Remise des candidatures le 15/10/12 à 12h00 au plus tard.
Langues devant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

DÉPÔT DES CANDIDATURES
Par courrier en recommandé avec accusé de réception ou par dépôt manuel contre récépissé à l'adresse suivante :
Mairie de Longjumeau
Service Achats-Marchés (1er étage)
6 bis rue Léontine Sohier
91160 LONGJUMEAU
Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, les mercredis de 9h à 12h.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront adresser leur demande, exclusivement par écrit ou par mail et ce avant le 8 octobre 2012 à 12h00.
L'enveloppe contenant le dossier de candidature devra porter la mention : "Avis d'appel à candidature relative à la délégation de service public à la gestion et l'exploitation du Théâtre de la ville de Longjumeau - ne pas ouvrir ", ainsi que le nom du candidat.
Contenu du dossier de candidature en groupement : chaque entreprise d'un groupement devra fournir l'ensemble des pièces énumérées dans la section "conditions de participation". En outre, devront être clairement précisés : - l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet.
Après la sélection des candidatures, les candidats individuels ou groupement de candidats ne sont pas autorisés à se regrouper pour présenter une offre commune.
Il est rappelé que toute personne n'ayant pas déposé de candidature ne pourra être admise au stade du dépôt des offres. Les candidats pourront demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et eux. Dans ce cas, ils doivent justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et produire à cette fin les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui leur sont exigés par le pouvoir adjudicateur. L'appréciation des capacités techniques, professionnelles et financières d'un groupement est globale, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat.

RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Versailles
56, avenue St Cloud
78 000 VERSAILLES
Tél : 01 39 20 54 00
Fax : 01 30 21 11 19

- Envoi le 14/09/12 à la publication

Le théâtre & ses publics : la création partagée

2e colloque international du projet européen Prospero

26 > 29/09/2012 - Liège

Mercredi 26 septembre
Conférence introductive par Romeo Castellucci

Jeudi 27 septembre 2012
Le succès public ? Approches sociologique, économique et politique

Vendredi 28 septembre 2012
Le public dans le processus de création

Samedi 29 septembre 2012
La critique

Entrée libre
+ d'infos : www.theatredelaplace.be et http://www.chath.ulg.ac.be

THEATRE DE LA PLACE · Université de Liège · PROSPERO · Wallonie · Liège · RENNES · Programme «Culture» · FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES · LE SOIR · FAUT QU'ÇA BOUGE ! BIJ

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES GESTIONNAIRES CULTURELS

L'association Dauphine Culture présente

LES JOURNÉES DU management CULTUREL

20 et 21 septembre 2012

Tables rondes et Conférences
Université Paris-Dauphine • Paris

Suivez-nous sur Twitter
@JMCulturel2012

CRÉDIT COOPÉRATIF · DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS · PROFILCULTURE CONSEIL

www.journeesdumanagementculturel.com

LE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
BESANÇON FRANCHE-COMTÉ
DIRECTION CHRISTOPHE MALTOT
RECHERCHE SON **ADMINISTRATEUR(TRICE)**

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL BESANÇON FRANCHE-COMTÉ

Le projet du CDN est centré sur la création théâtrale avec la présence d'une troupe permanente, La loyale. Il développe une identité ouverte sur l'espace européen et déploie son action sur la ville et l'ensemble de la Franche-Comté sans négliger la dimension nationale et internationale. En lien avec sa programmation et sa politique de création, le CDN mène par ailleurs un intense travail d'éducation artistique avec tous les publics.

DÉFINITION DU POSTE
Placé(e) sous l'autorité directe du directeur et de la directrice-adjointe, il participe de l'équipe de direction, il prend en charge l'administration générale du CDN et de ses activités.

MISSIONS
- élaboration et suivi du budget général, des budgets de production, de co-production et de l'ensemble des activités
- recherche de financements
- relation administrative avec les autorités de tutelles et les financeurs (élaboration et suivi des divers dossiers de demandes de subvention et des comptes-rendus d'utilisation, bilans d'activité ...)
- rédaction et évaluation des différents contrats
- gestion du personnel et direction des ressources humaines
- organisation générale et plannings des activités
- il supervise la comptabilité

PROFIL RECHERCHÉ
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur et expérience dans un poste similaire, expérience des projets européens, très bonnes connaissances juridiques et fiscales, rigueur de gestion, aisance relationnelle et rédactionnelle, anglais, maîtrise de l'outil informatique, goût du travail en équipe, dynamisme et disponibilité.

CONDITIONS D'EMPLOI
CDI, rémunération selon expérience (convention collective nationale CCNEAC)
poste à pourvoir le plus rapidement possible

adresser C.V et lettre de motivation à :
Bernadette Rousseaux directrice-adjointe
Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté
Esplanade Jean-Luc Lagarce 25000 Besançon
tél. 03 81 88 55 11
bernadette.rousseaux@cdn-besancon.fr

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE SEINE-SAINT-DENIS ÎLE-DE-FRANCE

www.polesup93.fr

RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis / Ile-de-France (Pôle Sup'93) est un établissement d'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) dans le cadre du décret du 27 novembre 2007. Ouvert en septembre 2009, l'établissement propose, en partenariat avec l'Université Paris 8 et le Cefedem Ile-de-France, un cursus d'études conduisant à l'obtention du DNSPM en lien avec la licence « Arts, mention Musique » et à l'obtention du Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

Actuellement, le Pôle Sup'93 est constitué en association loi 1901 de préfiguration d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui sera créé à l'été 2012.

MISSIONS :

Nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable, le Directeur a pour mission d'élaborer et de conduire le projet artistique, culturel et pédagogique d'établissement à partir des orientations politiques définies par le Conseil d'administration. A ce titre, il met en œuvre les formations habilitées par le ministère de la Culture et de la Communication, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation à la pédagogie, dans une volonté d'innovation, doit constituer un point fort du projet d'établissement.

PROFIL :

EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE DANS LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ARTISTIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU DE STRUCTURE CULTURELLE D'ENVERGURE

- Maîtrise de la conduite de projets en lien avec des partenaires institutionnels.
- Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des collectivités territoriales.
- Maîtrise des enjeux de l'enseignement supérieur en général et de l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, en particulier s'agissant des objectifs de professionnalisation et d'insertion dans les métiers d'interprètes et d'enseignants.
- Connaissance des milieux artistiques professionnels, des réseaux de diffusion et de création, des réseaux professionnels et des problématiques de l'enseignement artistique initial et spécialisé.
- Compétences managériales et capacité à fédérer et à travailler en équipe.

Le profil de poste et une note d'orientation relative aux missions et priorités fixées par les partenaires publics sont téléchargeables sur le site de l'établissement :
www.polesup93.fr/recrutement

Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront auditionné(e)s par le jury sur la base d'un projet d'orientations pédagogique, artistique et culturelle pour l'établissement.

CANDIDATURES : Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser avant **le 28 septembre 2012** (date de la Poste faisant foi) à :

Madame la Présidente
Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique
Seine-Saint-Denis Ile-de-France
RECRUTEMENT DIRECTEUR
4 avenue de la Division Leclerc
93300 Aubervilliers

En copie par e-mail à :
recrutement@polesup93.fr

RENSEIGNEMENTS
01 43 11 25 03
recrutement@polesup93.fr

ISBERGUES

La Ville d'Isbergues recrute pour son Service Culturel

Un DIRECTEUR DE LA CULTURE (H/F)

Titulaire de la fonction publique (Cadre A) ou Contractuel

La commune d'Isbergues a initié, depuis plus de 10 ans, une politique culturelle active en se dotant d'un service chargé de développer les actions culturelles en partenariat avec les acteurs locaux et plus particulièrement les écoles et associations œuvrant dans ce domaine.

Forte de sa réussite, la commune se dote d'un équipement unique, lieu de rencontre entre les arts de la scène et de la lecture publique. La commune d'Isbergues recherche un Directeur de la Culture (H/F) qui sera chargé de l'élaboration et du pilotage de la politique culturelle de la ville en relation avec les élus et la direction générale.

Son action portera sur :

- L'élaboration et le renouvellement de la stratégie culturelle,
- La mise en œuvre d'un plan d'action culturelle et son évaluation,
- L'impulsion, la coordination et le pilotage des projets culturels,
- Le développement et le suivi des partenariats,
- L'animation et le pilotage des équipes du service culturel (Spectacles vivants et Lecture Publique),
- La gestion des équipements et services en régie directe,
- La promotion de la culture sur le territoire communal et intercommunal,
- Le développement de la cohésion intergénérationnelle.

De formation supérieure en management de politique culturelle et disposant d'une expérience significative dans un poste équivalant, vous maîtrisez la conduite de politique culturelle, le pilotage de projets et le management d'équipes pluridisciplinaires. Vous disposez d'une connaissance de l'environnement territorial et maîtrisez les cadres réglementaires, administratifs et financiers.

Une connaissance des institutions culturelles locales serait un plus. Vos capacités d'anticipation, d'analyse des besoins du territoire et votre disponibilité seront un atout pour la conduite des missions qui vous seront confiées.

Les candidatures (lettre manuscrite et curriculum vitae) sont à adresser **avant le 5 octobre 2012**
à l'attention de
Monsieur Jacques NAPIERAJ, Hôtel de Ville,
37 rue Jean Jaurès,
62330 ISBERGUES

PROFILCULTURE

Ville à taille humaine et centre de la troisième agglomération bretonne (200 000 habitants), Lorient conjugue tous les atouts : qualité de vie, dynamisme, nombreux commerces, services et administrations. Un port de plaisance au cœur de la cité et les plages à quelques minutes, nichée entre mer et vallées, Lorient permet toutes les évasions, sportives et culturelles.

Lorient recrute

Pour son théâtre municipal un

Responsable de gestion administrative et financière (H/F)

Attaché territorial contractuel (6 mois)

Missions :

Sous l'autorité du secrétaire général du Théâtre de Lorient

- vous êtes responsable de la gestion administrative, du Grand Théâtre, vous avez en charge la gestion financière et la gestion du personnel
- Vous encadrez le travail du pôle billetterie et du pôle administration
- Vous contribuez à l'évolution de l'organisation du service et participez au développement du Théâtre de Lorient

Profil :

- Formation supérieure dans le domaine de la gestion et du management culturel
- Connaissance des dispositions administratives, sociales et fiscales du spectacle
- Expérience dans le domaine culturel indispensable (associations, festivals, compagnies, structures…)
- Expérience en comptabilité et gestion publique
- Rigueur dans la gestion administrative et financière et savoir élaborer et gérer un budget,
- Sens de l'organisation
- Aisance relationnelle et rédactionnelle

Profil de poste détaillé sur www.lorient.fr

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et dernier arrêté de situation) à Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 30010, 56315 Lorient Cedex pour le **28 septembre 2012** dernier délai.

La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau, scène nationale d'agglomération inscrite dans le développement d'un projet artistique et culturel «hors les murs» pour la saison 2012-2013, renforce son service des relations avec le public en perspective de la réouverture du Théâtre Molière (Sète) fin 2013 et des évolutions culturelles territoriales.

Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau

La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau recrute :

UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

CDI - Temps plein - Poste à pourvoir au 2-1-2013

MISSIONS

En lien avec le projet artistique, sous l'autorité de la Secrétaire Générale et en collaboration avec les équipes de communication, d'accueil/billetterie il (elle) participe à l'élaboration du projet de développement des publics de la Scène Nationale, il (elle) a la responsabilité des missions suivantes :

- Concevoir la mise en œuvre et le suivi d'une politique visant à la recherche, à l'élargissement et à la fidélisation de nouveaux publics, et à la consolidation des publics (abonnés, associations, comités d'entreprises, groupes scolaires).
- Elaborer et mettre en place une politique d'actions culturelles sur le territoire en et hors milieu scolaire, en articulation avec la programmation et le projet artistique en fonction de budgets spécifiques.
- Développer des partenariats culturels et professionnels sur l'ensemble du territoire d'intervention de la Scène Nationale en s'appuyant sur le tissu associatif et les collectivités locales.
- Encadrer, animer et gérer l'équipe de relations avec les publics.
- Encadrer l'équipe d'accueil/billetterie.
- Assurer la mise à jour et le développement des fichiers relations publiques, l'analyse et le suivi des bilans de fréquentation.

PROFIL

- Expérience confirmée sur un poste similaire dans le secteur culturel.
- Formation supérieure souhaitée.
- Aisance rédactionnelle et relationnelle, force de proposition, réactivité.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Permis B indispensable.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- Statut Cadre 4, rémunération selon CCNEAC et expérience.
- 13ème mois et tickets restaurants.
- Déplacements locaux fréquents.
- Grande disponibilité (travail régulier en soirées et week-ends).

Candidature (lettre de motivation/CV) à adresser avant le 1-10-2012 à M. Lionel Schwartz, Directeur Administratif, Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau 3, place Delille - 34200 - Sète Et par mèl à : lionelschwartz@theatredesete.com

orchestre des champs-élysées

L'Orchestre des Champs Elysées recherche son

ADMINISTRATEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Orchestre des Champs Elysées, fondé et dirigé par Philippe Herreweghe, son directeur musical, est un des principaux ensembles indépendants français, spécialisé dans l'interprétation sur instruments d'époque de la musique symphonique classique et romantique. Soutenu par le Ministère de la culture et de la communication et la Région Poitou-Charentes, il est invité dans les plus grandes salles de France et d'Europe. En résidence au Théâtre - Auditorium de Poitiers et partenaire historique du festival de Saintes, il développe en Poitou-Charentes son programme artistique et pédagogique, en liaison avec les acteurs culturels et éducatifs du territoire.

L'administrateur général est responsable de l'organisation générale, notamment sur le plan administratif et financier, de l'Orchestre des Champs Elysées, dont la gestion est portée par l'association « La Chapelle Royale ». Sous l'autorité du conseil d'administration de l'association, il met en oeuvre le projet de l'orchestre défini par le directeur musical, prépare en accord avec lui les saisons artistiques et en assure la diffusion en France et à l'étranger, en veillant à une présence active en Poitou-Charentes. Il anime et développe les relations avec l'ensemble des partenaires de l'orchestre, encadre l'équipe administrative, prépare le budget et est responsable de sa bonne exécution.

Le poste est situé à Paris avec une antenne à Poitiers.

MISSIONS PRIORITAIRES

- négociation des tournées de concert (5 à 6 par an)
- direction financière
- conforter la diffusion des concerts à Paris et dans les autres régions françaises ainsi que dans le réseau des grandes salles et des festivals d'Europe
- montage de projets européens et recherche de mécénat

PROFIL

Compétences :

- expérience de cinq à dix dans un poste comparable ;
- très bon carnet d'adresses dans le milieu musical français et européen ;
- capacités linguistiques, anglais bilingue, 3ème langue souhaitable.

Qualités personnelles :

- capacité éprouvée de dialogue avec les artistes ;
- connaissance de la musique ;
- qualités de développement et sens de la vente.

Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles.
Prise de fonction rapide, **si possible au 1er octobre 2012.**

Adresser les candidatures (lettre de motivation, CV) à :
Anne Coutard, présidente de la Chapelle Royale et Francis Maréchal, trésorier :
anne.coutard@gmail.com et francis.marechal@royaumont.com

Les candidats présélectionnés seront auditionnés par un jury (bureau de l'association, Philippe Herreweghe, représentants du Ministère de la culture et de la communication et de la Région Poitou-Charentes,).

PROFILCULTURE

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

GRAND THEATRE DE PROVENCE

LA SOCIÉTÉ MIRABEAU, DÉLÉGATAIRE DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE RECRUTE :

UN RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC (H / F)

Type de contrat : CDI
Poste à pourvoir : 15 octobre 2012
Salaire : statut cadre, rémunération selon Convention Collective SYNDEAC des entreprises culturelles
Lieu de travail : Aix en Provence

Le Grand Théâtre de Provence - salle de concert de 1380 places dédiée à la musique et à la danse, 80 représentations en moyenne et 115 000 spectateurs payants par saison, organisateur du Festival de Pâques d'Aix en Provence -, recrute son/sa responsable des relations avec le public.

FONCTIONS :

Placé sous l'autorité de la secrétaire générale et en liaison avec les théâtres du Gymnase (Marseille) et du Jeu de Paume (Aix) réunis en Groupement d'intérêt économique (GIE) pour leur plateforme de billetterie, il/elle manage une équipe de deux chargés des relations avec le public.
Il/elle a en charge la coordination et l'animation des activités du service des relations avec le public, de sa coordination avec les autres théâtres et le GIE, ainsi que de l'élaboration de la politique des relations avec le public du Grand Théâtre de Provence :

- Management d'une équipe de deux personnes (définition des tâches et des objectifs, définition des méthodes de travail, suivi de l'équipe, évaluation, sous l'autorité de la secrétaire générale)
- Stratégie de développement et de fidélisation du public, pour le Grand Théâtre de Provence, avec les théâtres partenaires du Théâtre du Jeu de Paume (Aix en Provence) et du Gymnase (Marseille), ainsi que pour le Festival de Pâques d'Aix en Provence
- Mise en place d'une politique de marketing performante : politique tarifaire, fidélisation, élargissement et équilibre des publics (par type, par origine géographique, amélioration de la relation aux différents publics (services, accueil…),
- Travail d'analyse et de synthèse sur la fréquentation, les publics, les outils de prospection, participation à la réflexion globale sur le développement de la structure en matière de relation avec le public
- Intermédiaire entre la direction et le service des relations avec le public, information précise et régulière de la secrétaire générale des dossiers dont il/elle est responsable.
- Participation à la conception et à l'organisation des opérations spéciales du Grand Théâtre de Provence : lancement de saison, journées portes ouvertes, journées du patrimoine, projets liés à Marseille Provence 2013, etc…
- collaboration régulière avec les autres services (plateforme de billetterie, communication, pédagogie, presse, …) et les structures partenaires : Théâtre du Jeu de Paume (Aix en Provence) et du Gymnase (Marseille)

PROFIL ET FORMATION :

- Forte capacité de management et d'organisation (1re expérience indispensable)
- Connaissances musicales et goût pour la musique classique
- Rigueur, méthode et capacité d'analyse
- Sens de l'initiative, autonomie et dynamisme
- Sens des relations humaines et esprit d'équipe,
- Grande disponibilité y compris les soirs et week- ends
- Niveau 3è cycle de gestion des affaires culturelles ou équivalent souhaitée

POUR POSTULER :

Envoyer une lettre de motivation et un cv par courrier ou par e-mail à :
Ariane Groos – secrétaire générale
Grand Théâtre de Provence
380 avenue Max Juvénal
13100 Aix-en-Provence
Tel standard 04 42 91 69 70

Ou par e-mail arianegroos@legrandtheatre.net
www.lestheatres.net

PROFILCULTURE

La régie personnalisée de l'Opéra National de Bordeaux recherche

Opéra National de Bordeaux

SON DIRECTEUR (TRICE) DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COMMUNICATION

MISSIONS

En lien avec le projet artistique et culturel de l'Opéra National de Bordeaux, et au sein de la Direction Générale Adjointe Administrative et Financière, vous êtes en charge de la direction des secteurs :

- Communication : écrit, numérique, presse
- Action culturelle, médiation et programmation jeune public
- Développement territorial et évènementiel.

› Définir et mettre en œuvre, en lien avec votre adjoint en charge du secteur, de nouvelles stratégies de communication (brochure de saison, programmes, publications spécifiques,...), ainsi que l'utilisation accrue des N.T.I.C. (site Internet, réseaux sociaux, audiovisuel,...), en s'inscrivant notamment dans la perspective de la gestion par l'Opéra de l'Auditorium de Bordeaux, prochainement ouvert.
› Assurer le suivi, en lien avec le cabinet de presse mandaté, des relations média et presse.
› Coordonner et accompagner l'action du service Action culturelle/médiation ainsi que la programmation Jeune Public, notamment autour de nouveaux outils pédagogiques en direction de publics particuliers (scolaires, centres d'animation, praticiens amateurs,...)
› Développer, en lien avec la responsable de secteur et l'ensemble des forces artistiques, la présence de l'Opéra National de Bordeaux sur le territoire aquitain et poursuivre la politique « évènementielle » de la structure (Journées Portes Ouvertes, Fête de la Musique, Journées du Patrimoine,...)

COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

› Expérience réussie (5 ans minimum) dans le secteur culturel et plus particulièrement dans celui du spectacle vivant et goût prononcé pour les politiques et outils de communication au sens large (produits d'édition, outils numériques, communication évènementielle…), comme pour l'action culturelle, le développement territorial.
› Disponibilité, sens du travail collectif et capacité d'animation d'une équipe de 10 personnes
› Aisance rédactionnelle et relationnelle
› Maîtrise de la chaîne graphique
› Usage au quotidien de logiciels informatiques (bureautique, internet, P.A.O., images et sons…)
› Pratique courante de la langue anglaise

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

› Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ou contractuel
› Rémunération statutaire (grille salariale de la Fonction Publique Territoriale)
› Prise de fonction au 1er décembre 2012

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, Curriculum Vitae) jusqu'au 28 septembre 2012 inclus à la Direction des Ressources Humaines de l'Opéra National de Bordeaux – Grand-Théâtre de Bordeaux – Place de la Comédie – BP 95 – 33025 BORDEAUX Cedex (ou v.jeandin@onb.fr).

Le Conseil général du Val d'Oise RECRUTE
pour sa Direction de l'Action Culturelle

val d'oise le département

"plus de 120 métiers au service des Valdoisiens"

Un Responsable Coordonnateur de l'Unité théâtre, danse, arts de la rue, cirque (h/f)

Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Dans le domaine spécifique du théâtre, de la danse, des arts de la rue et du cirque de création, vous proposez et mettez en œuvre la politique départementale auprès des acteurs du territoire que sont les collectivités, les institutions, les lieux culturels et les compagnies artistiques (en lien avec la hiérarchie, les chargés de mission et les unités transversales). Votre action porte également sur les logiques de réseau, les mutualisations des projets artistiques et leurs mises en œuvre.

MISSION

Dans ce cadre, vos activités s'articulent autour des axes suivants : • contribuer, avec les services, à l'évolution de la politique départementale dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue et du cirque), avoir un rôle d'expertise et de conseil • contribuer à l'organisation de l'offre artistique auprès des communes ou des groupements • cibler en priorité les actions sur les publics du Conseil général au sein des structures culturelles (collégiens, publics handicapés, publics en difficulté) • veiller au partenariat avec l'Etat et/ou le Conseil régional dans le domaine du spectacle vivant • contribuer aux réflexions concernant le Conseil culturel départemental ou aux instances de réflexion transversales et suivre celles en cours.

PROFIL

Justifiant d'un bac + 3 minimum et d'une expertise artistique dans les domaines du théâtre, des arts de la rue et du cirque, vous avez démontré vos compétences en termes d'ingénierie et de formation. Vous connaissez les politiques culturelles, dont celle du Département et bénéficiez d'une très bonne connaissance des institutions et du réseau des acteurs culturels du Val d'Oise. Force de proposition, vous êtes réactif, à l'écoute et savez travailler en transversalité et en équipe.
Doté de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, vous savez élaborer des outils de suivi, tableaux de bords, indicateurs.

Poste basé à Cergy, nécessitant le permis B (déplacements à prévoir).

POSTULER

Si cet avis vous intéresse, merci de bien vouloir vous connecter au site www.valdoise.fr puis de déposer votre CV et lettre de motivation en ligne via le lien indiqué sur l'offre d'emploi référencée 8871/JA avant le 30/09/2012.

Le conseil général du Val d'Oise, c'est 3700 collaborateurs,
120 métiers différents, 27 directions et missions
Environ 350 sites extérieurs, 17 organismes associés

www.valdoise.fr

Ville de Saint-Dizier
Ville en Mouvement

1re ville de la Haute-Marne, au centre du triangle Reims, Nancy, Troyes, Saint-Dizier mène une politique de développement urbain particulièrement dynamique, lui valant de constituer l'un des sites pilotes "Grand projet de ville". La ville de Saint-Dizier, proche du lac du Der en champagne, 28000 habitants recrute

pour sa direction générale adjointe en charge de l'animation de la cité et de la solidarité

Régisseur général des spectacles, adjoint au responsable culture animation

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux préférentiellement (h/f)

Sous l'autorité de la Directrice culturelle, vous serez chargé de mettre en place et superviser l'organisation technique des manifestations culturelles (dans et hors les murs), de contrôler l'entretien et la maintenance des équipements (Théâtre/Palace/Salle Aragon/Centre culturel) et du parc de matériel, et assurerez une mission de conseil et d'expertise lors de la préparation de la programmation. L'équipement principal dévolu à cette saison culturelle est le centre culturel, en cours de construction et qui comprend une grande salle de 1100 à 1800 places (assises ou debout), une salle polyvalente (danse, répétitions etc...) et un studio d'enregistrement. Vous analyserez les demandes et les besoins, établirez un diagnostic par rapport aux conditions matérielles. Vous réaliserez et/ou traduirez les fiches techniques, en prévoyant un plan d'implantation, en recensant le matériel nécessaire et en rendant compte à la hiérarchie de la solution retenue parmi les choix envisagés. Vous serez chargé des relations avec les intervenants dont vous organiserez l'accueil (logistique, hébergement, transport, catering...) pour expliquer les particularités techniques et les fonctionnalités du lieu d'accueil : Vous jouerez le rôle d'interface en amont entre les différents intervenants et évaluerez le déroulement du spectacle afin d'optimiser l'utilisation des équipements et moyens techniques. Vous devrez planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation et la réalisation des spectacles et évènements (temps de transport, montage, mise en oeuvre et démontage de matériels), en travaillant en mode projet avec les équipes techniques prestataires : manutention, éclairage ; participer, avec les équipes techniques à la réalisation des installations ; contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques, assister aux répétitions et ajuster les moyens techniques aux contraintes du spectacle ; sauf exception, vous devrez être présent pendant les spectacles. Vous serez garant de la sécurité du spectacle ou de l'évènement en alertant la Collectivité en cas de risque particulier et en émettant un avis technique. Vous serez chargé de manager une équipe dédiée au montage des spectacles dans le respect des règles et procédures internes : gérer les cycles de travail et les décomptes horaires, suivi des absences, respect des règles d'hygiène et sécurité, suivi des qualifications et des habilitations, évaluation/notation des agents, etc.

Vous serez responsable du suivi budgétaire et financier : vous participerez à l'élaboration du budget annuel de la Direction, vous suivrez rigoureusement l'utilisation des crédits alloués et devrez respecter les procédures d'achat. Votre rôle consistera également en la gestion du parc matériel : vous suivrez l'état des lieux des équipements et matériels spécifiques aux spectacles et en définirez les besoins ; vous superviserez la maintenance de ces matériels, participerez à la programmation et à la réalisation de travaux relatifs à ces équipements. Vous assurerez enfin la gestion générale et la petite maintenance des équipements à vocation culturelle.

Fort d'une expérience significative en régie générale, vous êtes idéalement titulaire d'une formation supérieure technique liée au spectacle. Connaissant tous les aspects techniques et réglementaires d'une salle de spectacle, vous disposez de bonnes bases en son, lumière, audiovisuel, techniques de manutention et scénographie. Vous possédez l'habilitation électrique, l'habilitation travail en hauteur et le Caces. Manager confirmé, exercé à la motivation d'une équipe comme à la gestion des conflits, vous avez démontré votre aptitude à proposer des solutions techniques et opérationnelles adaptées ainsi qu'à réagir efficacement en situation d'urgence. Sachant fonctionner en mode projet, vous avez le sens de la synthèse à l'écrit et des notions de finances publiques. Vous maîtrisez l'outil informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + diplômes) à : Monsieur le Député-Maire, Direction Générale Adjointe en charge des Ressources, Hôtel de Ville, 52 115 SAINT-DIZIER Cedex.

www.ville-saintdizier.fr

Safari-rh.fr

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

Ville de Montpellier

LA MAIRIE DE MONTPELLIER

Recrute

par voie de mutation,
de détachement
ou d'inscription sur liste d'aptitude

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Le Directeur Technique (h/f)

du Théâtre Jean VILAR

(Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux)

Référence à rappeler : ***VE/DCP/AL/2012/06***

Pour tous renseignements complémentaires sur le profil de poste s'adresser à :
Monsieur Frantz DELPLANQUE, Directeur Adjoint, Direction de la Culture et du Patrimoine : Tél. : 04.67.34.70.00 : poste 2 8882

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV avec photo, dernier arrêté de situation administrative ou copie d'inscription sur liste d'aptitude et les trois dernières feuilles de notation) à :

Madame le Maire de la Ville de MONTPELLIER
Service Gestion Prévisionnelle des Postes et des Emplois
1, place Georges Frêche - 34267 MONTPELLIER Cedex 2
Pour tous renseignements complémentaires d'ordre administratif s'adresser à :
Madame Anne LESTRADE: **04.34.88.76.06**

MISSION

La Ville de Montpellier recrute le directeur technique du Théâtre Jean Vilar. Il est le responsable technique de la préparation, de l'exploitation, de la coordination et de l'organisation matérielle et humaine des spectacles.

PROFIL DU POSTE

1. Coordonner la mise en place des spectacles

Etablir et assurer le suivi des plannings annuels et hebdomadaires des activités du théâtre.
Etudier les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement du lieu d'accueil selon le thème des spectacles.
Rédiger les fiches techniques, établir les plans d'implantations et les relevés.
Définir et suivre les besoins en location ou prêts de matériel.
Coordonner les répétitions, les montages et les démontages du matériel technique.
Accueillir les compagnies de spectacle.
Participer ponctuellement aux activités de régisseur son/lumière.

2. Encadrer les missions et les activités des personnels techniques (permanents et intermittents)

Evaluer les besoins humains en fonction des activités
Recenser les besoins en formation des personnels techniques
Contrôler les qualifications et habilitations des agents intervenant sur le lieu de spectacle

3. Superviser l'entretien du théâtre

Contrôler l'état des lieux relatif à l'entretien du bâtiment.
Etablir et suivre le planning des interventions techniques.
Superviser et coordonner les interventions de maintenance des matériels.
Participer à l'évaluation des besoins techniques en matériel et/ou interventions sur le bâtiment.
Assister aux répétitions afin d'ajuster les moyens techniques aux contraintes des spectacles.

4. Garantir la sécurité du théâtre et des installations

Elaborer le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour chaque spectacle.
Emettre un avis technique et participer aux visites des commissions de sécurité et suivre leurs préconisations.
Participer à l'élaboration des plans de prévention et à l'évaluation des risques.
Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité concernant les montages, le matériel, les équipements et les travaux.
Veiller au respect des consignes de sécurité et des bonnes pratiques de travail dans l'établissement.
Superviser l'évacuation du lieu d'accueil en cas d'urgence.

Qualifications souhaitées :

Expérience dans un poste similaire fortement souhaitée
Management
Organiser et garantir la prévention des risques et la sécurité
Optimiser la gestion des équipements
Compétences techniques du spectacle vivant : lumière, son, audiovisuel, électricité, régie en extérieur, bases en physique et résistance des matériaux
Connaissance du milieu du spectacle vivant, des collectivités territoriales et des règles de l'achat public
Connaissances des réglementations en matière de sécurité, des procédures administratives et juridiques, règles et normes applicables aux établissements recevant du public (ERP) et aux installations techniques
Scénotechnie et techniques du spectacle
Réaliser des études techniques préalables à la mise en place d'évènements
Planifier et suivre des activités techniques

Diplôme :

Diplôme requis par le statut particulier, habilitation électrique, permis B
SSIAP 1 (Service Sécurité Incendie et Assistance à la Personne)

Qualités souhaitées :

Qualités relationnelles, organisation, rigueur, capacité à travailler en équipe, capacité à gérer le stress.

DATE LIMITE DEPOT DES CANDIDATURES : Le 30 septembre 2012

PROFILCULTURE

OPERA DE LILLE

UN(E) RÉGISSEUR(SE) LUMIÈRE

MISSIONS

Au sein de la Direction Technique et de Production, placé(e) sous la responsabilité hiérarchique des deux régisseurs généraux, le/la régisseur(se) lumière a pour principales tâches les activités suivantes :

- Il/elle organise et encadre l'équipe d'électriciens permanents (3 personnes) et intermittents.
- Il/elle s'assure du respect des consignes de sécurité par son équipe.
- Il/elle prépare et met en oeuvre le matériel lumière pour les spectacles accueillis, les créations et les tournées, en collaboration avec les régisseurs généraux.
- Il/elle gère et entretient le matériel lumière.

COMPÉTENCES & QUALITÉS REQUISES

- CAP d'électricien ou équivalent, idéalement complété par une ou plusieurs formations professionnelles en régie du spectacle option lumière.
- Expérience d'au moins 2 années dans un poste similaire, dans le milieu du spectacle vivant.
- Habilitations au travail en hauteur et électrique, CACES 1A.
- Connaissances en électricité, ainsi qu'en matière de normes et de risques électriques.
- Maîtrise de la technologie du matériel et des équipements d'éclairage du spectacle vivant.
- Connaissance des règles de base en matière d'hygiène, de sécurité et de législation du travail.
- Aptitude aux fonctions d'encadrement et d'animation d'équipe.
- Connaissance du logiciel AUTOCAD.
- Lecture de la musique appréciée.

La candidature doit être envoyée au plus tard
le 28 septembre 2012 (lettre de motivation et CV)
à l'Opéra de Lille,
2 rue des Bons-Enfants,
BP. 133, 59 001 Lille Cedex,
à l'attention de Pierre FENET
Directeur administratif et financier,

ou par mail à l'adresse suivante :
recrutement@opera-lille.fr.

Travail en horaires décalés les soirs et week-end.

POSTE EN CDI À POURVOIR EN NOVEMBRE 2012
PROFIL DÉTAILLÉ DU POSTE DISPONIBLE
SUR WWW.OPERA-LILLE.FR

PROFILCULTURE

GHS
REPOSEZ-VOUS SUR GHS

SPÉCIALISTE DE LA PAIE DU SPECTACLE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

GHS RECRUTE →

un(e) conseiller(ère) en paie

pour son support téléphonique.

→ L'ENTREPRISE

GHS est éditeur de sPAIEctacle©, le logiciel de paie des entreprises du spectacle. sPAIEctacle© offre une solution simple, rapide et fiable pour réaliser la paie des intermittents mais aussi celle des permanents du spectacle. GHS est également centre de formation et dispense à ce titre des formations sur le logiciel sPAIEctacle© mais également des formations d'ordre juridique (les contrats de vente, les droits d'auteur, le bénévolat…) et d'ordre social (l'embauche et les droits des intermittents, les artistes étrangers, le calcul de paie…).
Dix-neuf personnes accompagnent au quotidien plus de 3000 clients dans le traitement de leurs paies.

→ LE POSTE

Le support client est assuré par une équipe de 7 personnes, experts de la paie. La mission du service est d'apporter un accompagnement de qualité et du conseil via un service d'assistance téléphonique.
La personne recherchée aura pour principale mission de :
- répondre aux questions des clients sur l'utilisation des produits édités par GHS,
- répondre aux questions d'ordre législatif sur le calcul de paie,
- participer au suivi des évolutions législatives.

Une formation interne est mise en place pour une bonne intégration de chaque nouveau collaborateur.

→ PROFIL RECHERCHÉ - COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Bonne connaissance des mécanismes de la paie
- Être à l'aise avec l'informatique
- Bon relationnel téléphonique
- Sens du contact client
- Adaptabilité, curiosité
- Bonne humeur

→ CONTRAT

CDI à temps plein (35 heures)
Salaire: De 23.000 € à 30.000 € sur 13 mois, selon expérience

→ DATE D'EMBAUCHE

Poste à pourvoir dès que possible

↘ Merci de nous adresser votre candidature
par mail ▸ emploi@ghs.eu
par courrier ▸ GHS, 39 rue du faubourg Poissonnière 75009 PARIS

www.ghs.eu

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

Région Provence Alpes Côte d'Azur
régie culturelle régionale

LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE RECRUTE POUR SON SERVICE TECHNIQUE PAR VOIE STATUTAIRE OU À DÉFAUT CONTRACTUELLE :

un régisseur général

(CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX)

MISSIONS :
Sous l'autorité du Directeur Technique, vous serez chargé de :
• Accueil, service et orientation du public utilisateur,
• Déplacements sur tous les lieux de programmation de la Régie sur l'ensemble du territoire régional,
• Aménagement de plateaux avec installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements,
• Accueil de la partie technique des compagnies accueillies en résidence au sein de la Régie,
• Contrôle périodique des matériels et équipements
• Suivi et entretien des matériels
• Responsable technique de l'inventaire

un régisseur son et lumière

(CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIEN TERRITORIAUX)

MISSIONS :
Sous l'autorité du Directeur Technique et du régisseur général, vous serez chargé de la régie son et de la régie lumière (montage, réglage, exploitation...).
Vos missions seront principalement les suivantes :
• Accueil, service et orientation du public utilisateur,
• Déplacements sur tous les lieux de programmation de la Régie sur l'ensemble du territoire régional,
• Aménagement de plateaux avec installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements,
• Accueil de la partie technique des compagnies accueillies en résidence au sein de la Régie,
• Contrôle périodique des matériels et équipements
• Suivi et entretien des matériels

Les dossiers de candidatures devront être adressés (lettre manuscrite + CV), avant le 15 octobre 2012 à Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Carrefour de la Malle, CD 60D, 13320 BOUC-BEL-AIR.

GRAND THÉATRE DE PROVENCE

LA SOCIETE MIRABEAU, DELEGATAIRE **DU GRAND THEATRE DE PROVENCE** recrute :

UN CHEF MACHINISTE-CINTRIER (H / F)

Type de contrat : CDI à temps complet
Poste à pourvoir : au 05 novembre 2012
Aménagement du travail : base 35 heures/semaine, modulation du temps de travail en fonction de l'activité artistique (soirées, week-end, jours fériés).
Salaire : selon Convention Collective SYNDEAC des entreprises culturelles.
Fonction hiérarchique : Vous êtes placé sous l'autorité du Directeur Technique et travaillez sous les directives du Régisseur de Scène.

FONCTIONS

- Vous êtes chargé de la mise en oeuvre de l'ensemble de la machinerie sur les montages, exploitations et démontages des spectacles de la salle et des autres lieux du théâtre (studios, hall, terrasses, hors les murs).
- Vous organisez sur le plateau le travail des machinistes et des cintriers intermittents.
- Vous veillez au bon fonctionnement et assurez la petite maintenance (dossiers d'interventions ultérieures sur l'ouvrage) des équipements scéniques et de machinerie.
- Vous veillez au niveau du service à l'application des règles et procédures en matière d'hygiène et de sécurité.

PROFIL ET FORMATION

- Vous pouvez justifier d'une formation technique et d'une bonne expérience de 3 à 5 ans minimum dans le domaine de la machinerie de théâtre.
- Vous maitrisez les différents systèmes de machinerie scénique contreba-lancée, motorisée et informatisée et avez des connaissances appliquées en levage et élingage.
- Vous connaissez les principes de la résistance des matériaux, ainsi que les calculs de charge usuels du spectacle.
- Vous avez des connaissances de base en construction de décor, serrurerie scénique.
- Vous avez une formation et êtes vigilant en sécurité du travail en hauteur et du port des équipements de protection individuels (EPI).

UN RÉGISSEUR DE SCÈNE (H / F)

Type de contrat : CDD de remplacement pour salarié absent – durée minimum : 4 mois
Poste à pourvoir : septembre-octobre 2012
Aménagement du travail : **base 35 heures/semaine, modulation du temps** de travail en fonction de l'activité artistique (soirées, week-end, jours fériés)
Salaire : selon Convention Collective SYNDEAC des entreprises culturelles

FONCTION HIÉRARCHIQUE

Vous êtes placé sous l'autorité du Directeur Technique et travaillez sous les directives du Régisseur Général.

FONCTIONS

- Vous êtes le responsable du service du plateau en terme de moyens humains et matériels dans les différentes phases nécessaires à la réalisation des spectacles de la salle et des autres lieux du théâtre (studios, hall, terrasses, hors les murs).
- Vous analysez les fiches techniques, étudiez les plans d'implantation, négociez avec vos interlocuteurs, préparez et participez aux montages, exploitations et démontages de l'ensemble des spectacles accueillis.
- Vous préparez les plannings prévisionnels des équipes techniques (permanente et intermittente) de votre service.
- Vous assurez l'organisation de la maintenance (dossiers d'interventions ultérieures sur l'ouvrage) et des contrôles de l'ensemble des équipements scéniques de machinerie du théâtre.
- Vous gérez l'ensemble du matériel d'outillage et de consommables de votre service en matière d'inventaire et de renouvellement.
- Vous respectez et faites respecter les règles de sécurité liées à l'activité de votre service notamment en matière de travail en hauteur et de port des équipements de protection individuels (EPI).
- Vous respectez et faites respecter les procédures en matière d'hygiène et de sécurité.

PROFIL ET FORMATION

- Vous avez le sens de la rigueur, de l'organisation et un esprit d équipe.
- Vous devez justifier d'une expérience solide, de 5 ans minimum dans le domaine de la régie plateau, de la cage de scène et de la machinerie de théâtre.
- Vous maîtrisez les différents systèmes de machinerie scénique, et avez une pratique du levage, de l'élingage, des moteurs et ponts.
- Vous connaissez les principes de la résistance des matériaux, ainsi que les calculs de charge usuels du spectacle.
- Vous avez des connaissances en construction de décor, serrurerie scénique.
- Vous maitrisez les outils informatiques ainsi que le logiciel de dessin Autocad.

Pour postuler : Envoyer une lettre de motivation et un cv par courrier ou par e-mail à : Roland Perrot, Directeur technique
380 avenue. Max Juvenal - 13100 Aix en Provence
Tél. standard 04 42 91 69 70 -
rolandperrot@legrandtheatre.net - www.lestheatres.net

PROFILCULTURE

Structures de création et de diffusion

Direction

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MONTLUÇON (03). Directeur (h/f). Cand. avant le 28/09. recrutement@polesup93.fr

PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE SEINE SAINT-DENIS ÎLE-DE-FRANCE. Directeur (h/f). ➜ Voir page 16

Administration/ production/diffusion

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ (25). Administrateur (h/f). ➜ Voir page 15

ORCHESTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES à Paris. Administrateur général (h/f). ➜ Voir page 17

THÉÂTRE DE LORIENT (56). Responsable de gestion administrative et financière. ➜ Voir page 17

FESTIVAL DE SAINT-DENIS. Chargé(e) de production. CDD au 30/07, possible évolution CDI. recrutement@festival-saint-denis.com

THÉÂTRE DE CORNOUAILLE, scène nationale de Quimper (29). Administrateur (h/f). Cand. avant le 24/09. À pourvoir à partir du 1/11. etienne.tison@theatre-cornouaille.fr

COMPAGNIE MÉTRO MOUVANCE à Thouars (79). Chargé(e) de diffusion. metromouvance@orange.fr

NEST, Centre dramatique national de Thionville-Lorraine. Administrateur de production (h/f). CDD 1 an. stephanemeyer@nest-theatre.fr

ANAHI, bureau de production à Paris. Attaché(e) d'administration. CDD 9 mois dès octobre. emmanuel.magis@gmail.com

ARTS VIVANTS EN VAUCLUSE / AUDITORIUM JEAN MOULIN. Administrateur (h/f). CDI à pourvoir de suite. Cand. avant le 30/09. www.artsvivants84.fr

CIE FÊTES GALANTES à Alfortville (94) - Chargé(e) de production et de transmission - CDD 5 mois pour novembre. http://fetes-galantes.com

CIE RÊVE GÉNÉRAL à Épinal (88). Chargé(e) de production et suivi administratif. Cand. avant le 22/09. Pour le 15/10. www.revegeneral.fr

Communication / Relations publiques

SCÈNE NATIONALE DE SÈTE ET DU BASSIN DE THAU (34). Responsable des relations avec le public. ➜ Voir page 17

GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE (13). Responsable des relations avec le public. ➜ Voir page 18

OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX (33). Directeur du développement et de la communication (h/f). ➜ Voir page 18

THÉÂTRE DES SOURCES ET CINÉMA LE SCARRON, établissement public administratif à Fontenay-aux-Roses (92). Responsable de la communication, des relations publiques. Pour le 1/10. celia.jalibert.theatresources@suddeseine.fr

ECAM - THÉÂTRE DU KREMLIN-BICÊTRE (94). Assistant(e) aux relations publiques et à la communication. Cand. avant le 20/09 CDI éligible emploi tremplin fin septembre. agecam@orange.fr

OUTSIDE.COMMUNICATION à Paris. Attaché(e) de presse communication. Pour le 1/10. outside.bruno@live.fr

Technique

OPÉRA DE LILLE (59). Régisseur lumière (h/f). ➜ Voir page 21

GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE (13). Chef machiniste-cintrier + régisseur de scène (h/f). ➜ Voir page 22

NTCA PRODUCTIONS à Paris (75). Machiniste plateau (conduite du spectacle) (h/f). Cand. avant le 21/09. audreycahen@wanadoo.fr

ESPACE MALRAUX, scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Directeur technique (h/f). Pour juin 2013. fvidal@espacemalraux-chambery.fr

PUCE MUSE à Wissous (91). Régisseur (h/f) Max/MSP + programmeur Max/MSP. CDI emploi tremplin. administration@pucemuse.com

VILLE DE MARLY-LA-VILLE (95). Régisseur technique polyvalent pour l'espace culturel Lucien Jean. À pourvoir le 01/10. ycornic@roissy-online.com

Autres

GHS à Paris. Conseiller(ère) en paie. ➜ Voir page 21

THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX de Chevilly-Larue (94). Attaché(e) aux développement des publics. CDI. Cand. avant le 25/09. cpenin@theatrechevillylarue.fr

MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS. Chargé(e) de mission administratif et financier pour le suivi du projet européen (h/f). Poste à pourvoir 1/10. a.clement@mca-amiens.com

LA CONDITION PUBLIQUE. Responsable de l'action culturelle et éducative. Cand. avant le 20/09. Pour le 15/10. www.laconditionpublique.com

ARIAM ÎLE-DE-FRANCE. Conseiller artistique danse, expert en projets transdisciplinaires musique, danse, théâtre. www.profilculture.com

LES SPECTACLES SANS GRAVITÉ-L'AÉRONEF à Lille (59). Responsable du mécénat, des partenariats et du développement (h/f). Cand. avant le 21/09. recrutement.aeronef@gmail.com

NOUS PRODUCTIONS à Paris. Secrétariat administratif (h/f). infos@nousproductions.com

THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER/ LA PISCINE à Châtenay-Malabry (92). Comptable principal. CDI à pourvoir de suite. 01 41 87 20 94 ou contact@tfg-lp.com

ANTIPODES MUSIC à Paris. Assistant(e) Label Manager. antipodesmusic@gmail.com

Fonction publique territoriale

VILLE D'ISBERGUES (62). Directeur de la culture (h/f). ➜ Voir page 16

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE (95). Responsable coordonnateur de l'Unité théâtre, danse, arts de la rue, cirque. ➜ Voir page 19

VILLE DE SAINT-DIZIER (52). Régisseur général des spectacles, adjoint au responsable culture animation (h/f). ➜ Voir page 19

VILLE DE MONTPELLIER (34). Directeur technique du Théâtre Jean Vilar (h/f). ➜ Voir page 20

RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE PACA (13). Régisseur général et régisseur son et lumière (h/f). ➜ Voir page 22

RÉGION GUYANE. Directeur du futur EPCC ayant vocation à recevoir le label «scène nationale». Cand. avant le 30/09. Pour le 1/01. jeanne.joseph-laigne@cr-guyane.fr ; tania.berland-sandot@cr-guyane.fr ; aurore.wakselman@culture.gouv.fr ; mickael.le-bouedec@culture.gouv.fr

RÉGION LORRAINE. Chargé(e) de projet création du Pôle Images Lorraine. 03 87 61 68 81.

AGGLO RENNES MÉTROPOLE. Chargé(e) de mission spectacle vivant et action culturelle. Cand. avant le 28/09. rh-recrutement@agglo-rennesmetropole.fr

VILLE DE GAP (05). Directeur du conservatoire de musique. Cand. avant le 20/09. www.ville-gap.fr

JMF BOURGOGNE à Besançon (25). Chargé(e) de mission. CUI CDD Temps partiel 6 mois. jmf.franchecomte@ lesjmf.org

VILLE DE GARGES-LÈS-GONESSE (95). Directeur de l'action culturelle (h/f). recrutement@villedegarges.com

VILLE DE DIEPPE (76). Directeur d'établissement d'enseignement artistique. Cand. avant le 30/09. Pour le 1/12. www.dieppe.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

pôle emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

MINISTÈRE DE LA CULTURE. Haude Hellio est nommée chargée de mission musique auprès de Laurent Dréano, conseiller en charge du spectacle. Elle administrait le Plan, SMAC à Ris-Orangis (91).

DRAC LORRAINE. Jean-Luc Bredel a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions de directeur régional des affaires culturelles de Lorraine.

DRAC MIDI-PYRÉNÉES. Brigitte Bouvier est nommée directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Midi-Pyrénées. Elle a occupé des responsabilités à l'Institut français de Boston et à Varsovie (attachée culturelle et audiovisuelle, directrice adjointe).

DRAC LIMOUSIN. Christine Diffembach est nommée directrice adjointe de la DRAC du Limousin. Elle était adjointe au DRAC en Bourgogne pour le pôle artistique et culturel.

D.R.

DRAC NORD-PAS-DE-CALAIS. Marie-Christiane de La Conté a été nommée DRAC de Nord-Pas-de-Calais. Elle était DRAC de Picardie depuis 2008.

THÉÂTRE MONFORT. Carine Ogier, ex-administratrice de La Ferme du Buisson, est la nouvelle administratrice du Théâtre Monfort en remplacement de Philippe Cumer, devenu le directeur du Nouveau Relax à Chaumont (52).

DRAC CHAMPAGNE-ARDENNE. Florence Gendrier a remplacé comme directrice adjointe Jeanne-Marie Liehn, qui part à la retraite. Elle était chargée de mission à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et de la Communication

D.R.

THÉÂTRE DE VIENNE. Anne Carrier-Dornier a été nommée administratrice générale et responsable de la communication de la RAP Théâtre de Vienne. Elle était secrétaire générale de la compagnie Opéra Théâtre à Lyon (69).

EPPGHV. Delphine Jeammet prendra la suite de Mohamed Bendjebbour à la direction de la communication et des publics de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette le 1er octobre. Elle était directrice de la communication externe de France 2, après avoir été directrice adjointe de la communication à la Sacem et à Radio France.

VILLE DE PARIS. Bruno Julliard [NOTRE PHOTO] a succédé à Christophe Girard comme maire adjoint chargé de la culture à Paris. Marion Boyer, déjà à ses côtés au même poste quand il était maire adjoint chargé de la jeunesse, est sa directrice de cabinet. Elle prend la suite de Rima Abdul Malak nommée conseillère culture du cabinet de Bertrand Delanoé.

D.R.

ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE. Christopher Bayton a été nommé directeur général de l'Orchestre national de Lorraine. Il a exercé des responsabilités de direction, administration, programmation à l'Orchestre national de Bretagne, au Conservatoire national de Paris, à l'Ensemble des Arts Florissants…).

BERTRAND PICHENE

ORCHESTRE NATIONAL DE LYON. Jean-Marc Bador sera le 1er octobre, directeur général de l'Auditorium Orchestre national de Lyon. Il a dirigé l'Orchestre de Bretagne, puis l'Orchestre de chambre de Paris.

HORSLESMURS. Julien Rosemberg, responsable de l'unité théâtre, danse, arts de la rue et cirque au conseil général du Val-d'Oise, a été nommé à la direction de HorsLesMurs, centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque.

VILLE DE MARSEILLE. Sébastien Cavalier, ancien attaché culturel à l'Ambassade de France à Pékin, a succédé à Jean Mangion comme directeur des affaires culturelles de la Ville de Marseille.

THÉÂTRE DE SARTROUVILLE CDN. Sylvain Maurice est nommé à la direction du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-Centre dramatique national. Ancien directeur du Nouveau Théâtre de Besançon, CDN de Besançon et de Franche-Comté (2003-2011), il succédera le 1er janvier à Laurent Fréchuret.

LE MOTIF. Philippe-Louis Coudray a pris la direction du MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France. Il était dernièrement chef de projet d'établissement dans le cadre d'une fabrique dédiée aux arts de la scène 2010-2012, après avoir été directeur de la culture de la ville de Palaiseau (91).

THÉÂTRE DE LA PLACE. Pierre Thys a quitté la direction de la communication et diffusion du Ballet national de Marseille pour devenir directeur des relations extérieures et conseiller à la programmation danse du Théâtre de la Place à Liège en Belgique.

VILLE D'ANGERS. Anne Mouly a quitté la direction du service culturel et du centre culturel, le Mail, à Soissons (02) pour celle du service des théâtres de la Ville d'Angers. Elle remplace Guy Piétin qui part en retraite. Isabelle Rotondaro est adjointe au directeur de l'action culturelle d'Angers. Elle est directrice générale adjointe et directrice des affaires culturelles de la Ville de Saintes (17). Déborah Ullmann a été retenue comme médiatrice au Service culturel pour les publics.

PARCOURS

Alain Herzog, directeur du Syndeac

Il quitte la Gaîté lyrique pour succéder à Irène Basilis.

Après des études de droit et d'économie à Nanterre, le jeune Alain Herzog a débuté dans une entreprise textile. «*J'étais représentant en doublure*», raconte-t-il comme un signe que le spectacle l'attendait. Il l'a rencontré avec la troupe de Pierre Pradinas qui comptera Catherine Frot, Yann Collette, Daniel Jégou, Jean-Pierre Daroussin… Il va l'accompagner de 1977 à 1991, d'abord le soir après le travail, puis à Avignon où le Chapeau rouge tient un lieu de 200 places pendant le Off. Le Chapeau rouge est ensuite devenu centre dramatique régional en Picardie, une aventure écourtée par des divergences entre Région et État. Daniel Benoin qui dirige la Comédie de Saint-Étienne l'invite à le rejoindre. Il y reste quatre ans et c'est Jorge Lavelli qui l'appelle pour la direction administrative du théâtre national de la Colline. «*J'y suis resté toute la durée des mandats d'Alain Françon.*» À ce poste, il fonde l'association Arène qui réunit les établissements nationaux de spectacle vivant. «*Une structure qui s'est révélée très utile au moment de la crise des intermittents.*» Quand Stéphane Braunschweig succède à Alain Françon, il entre dans l'équipe de Jérôme Delormas pour l'aventure de la Gaîté lyrique, à Paris. Administrateur général, il quitte le navire seulement dix-huit mois après l'ouverture : «*Je n'ai pas terminé mon boulot*», reconnaît-il. Mais, après la phase pionnière, il estime qu'un second souffle est bienvenu pour le lieu. Et, à 60 ans, il lui semble que le poste de directeur du Syndeac – «*syndicat que je connais bien*», dit-il – fait la synthèse de son expérience. **Y. P.**

D.R.